

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



LE CARNAVAL D'HIVER A QUEBEC



La porte Saint-Louis, par où défilent fréquemment les figurants des événements sportifs de la saison.



Organe de la Société des
Arts, Sciences et Lettres

QUEBEC
JANVIER 1926, Vol. VI, No 8

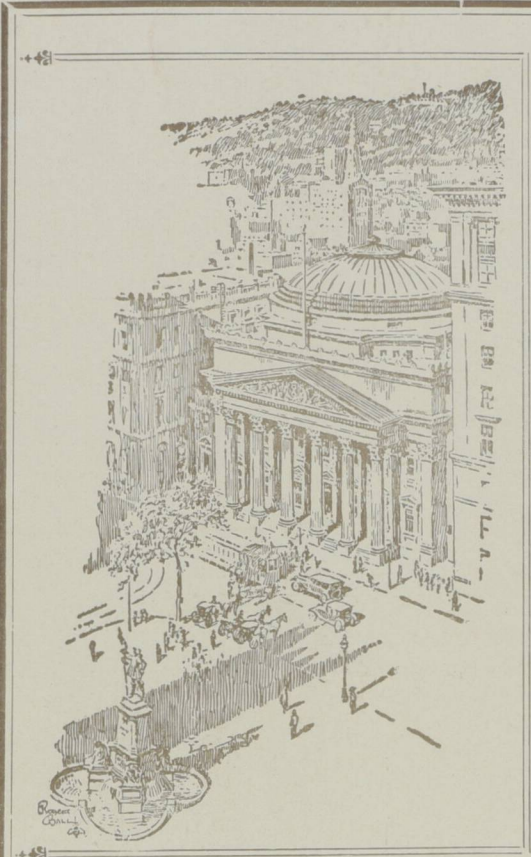
25 SOUS L'EXEMPLAIRE

La **BANQUE** de **MONTREAL**

ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La **BANQUE** de **MONTREAL** a un département d'épargne dans chacune de ses succursales en Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



*Faites partie du concours
d'épargne
Tout le mois de janvier pour
entrer en lice*

OUVREZ UN COMPTE À

La Caisse d'Économie

de NOTRE-DAME de QUÉBEC

*Prix offerts par tirage
au bout de 50 semaines
pour concours d'épargne*



Banque d'Épargne - Fondée en 1848

La Banque

CANADIENNE NATIONALE

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve... \$11,000,000

Actif, plus de... \$122,000,000

263 succursales en Canada, dont 219 dans la
Province de Québec.

Filiale à Paris :

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE

14, rue Auber, PARIS (France)

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VI

QUÉBEC, JANVIER 1926

No 8

Édité par : **LE TERROIR, Enreg.**

Directeur-président : Georges MORISSET,
Secrétaire de la rédaction : Damase POTVIN,
Administrateur : Eudore CARON.

Bureau d'affaires : 130 St-Vallier Téléphone 2-1229
QUÉBEC.

Abonnement, 1 an : Canada, \$3.00, Etranger, \$4.00



Carnaval d'hiver :— Par delà les monts et loin des indiscrets.

UN CHIC CADEAU

Le président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, Monsieur Désilets, nous écrit ce qui suit :

“ C'est vraiment un chic cadeau que l'Administration de notre revue “ *LE TERROIR* ” offre à ses abonnés pour l'année nouvelle. L'édition 1926 du Nouveau Dictionnaire Larousse illustré contient sur beau papier, près de 1800 pages ornées d'innombrables gravures, tableaux, cartes et dessins, et une infinité de renseignements à date, qui font de cet ouvrage un aide précieux pour tout le monde.

Ce dictionnaire vaut à lui seul plus que le prix de l'abonnement et c'est un vrai cadeau que reçoivent nos abonnés. Aussi croyons-nous que tous les connaisseurs, les amis de la bonne et saine lecture, les fervents des arts, sciences et lettres, trouveront dans la générosité de nos administrateurs une raison de plus d'encourager la diffusion du “ *TERROIR* ”.

CONCOURS LITTÉRAIRE

LE TROISIÈME

de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

SUJET : Un conte canadien (environ 2,000 mots), sur un thème historique, légendaire, fantaisiste, de vie sociale, humoristique, du terroir, etc., au choix du concurrent.

Les juges seront nommés bientôt et leurs noms seront alors publiés dans “ *Le Terroir* ”

Aux concurrents sont offerts les cinq prix suivants :

Premier prix : **VINGT DOLLARS.**

Deuxième prix : **QUINZE DOLLARS.**

Troisième prix : **DIX DOLLARS.**

Quatrième prix : Deux ans d'abonnement au “ *Terroir* ” avec la prime de luxe, le dictionnaire Larousse, illustré, I vol., édition 1926, reliure en cuir souple, valeur : **DIX DOLLARS.**

Cinquième prix : Un an d'abonnement au “ *Terroir* ”, plus la même prime, reliure en toile, valeur : **SIX DOLLARS.**

Les trois premiers prix sont offerts par la Société des Arts, Sciences et Lettres, le quatrième par le directeur-président du “ *Terroir* ” et le cinquième par l'administrateur du “ *Terroir* ”.

CONDITIONS DU CONCOURS :

1.— Le concours est ouvert à tous les Canadiens français, hommes et femmes, y compris les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Les directeurs de la Société s'abstiendront d'y prendre part.

2.— Les concurrents devront adresser leur texte copié de préférence à la machine.

3.— Le manuscrit, non signé, devra porter un pseudonyme qui sera reproduit sur une enveloppe fermée et contenant le nom et adresse exacte de l'auteur.

4.— Le concours sera clos le 1er avril 1926.

5.— Le numéro du “ *Terroir* ” de mai 1926, publiera le résultat du concours et l'œuvre classée en tête.

6.— Les compositions primées, de même que celles qui auront obtenu des mentions honorables, seront publiées dans le “ *Terroir* ”. Les autres manuscrits seront retournés aux auteurs sur demande expresse.

7.— Les compositions, de même que toute demande de renseignements supplémentaires, doivent être adressées comme suit :

Damase POTVIN,
Secrétaire-archiviste

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

9, Avenue Désy, Québec. P. Q.

D'UN MOIS À L'AUTRE

Le temps passe et nous passons aussi. C'est en vain que les poètes lyriques, avec toute leur sombre éloquence l'adjurent de "suspendre son vol". Rien n'y fait.

Pourtant, ce passé qui s'en va et dont nous ne gardons qu'une pâle image tient à toutes nos fibres. Nous ne pouvons pas en oublier les peines ; nous ne voulons pas en oublier les joies.

Au moment où a expiré l'année qui nous a donné peut-être quelques sourires, nous aimons à fixer notre regard, avec une tendre émotion, sur les quelques jours lumineux et doux qui ont brillé pour nous pendant les douze mois derniers.

Ces jours lumineux, — peut-être seulement ces heures, — les anciens les marquaient d'un caillou blanc. Et nous pouvons renfermer dans le creux de notre main ces petits cailloux blancs. Conservons-les précieusement dans le mystérieux coffret de notre mémoire. Peut-être seront-ils pour nous, dans l'avenir, pendant l'année qui commence, des sortes d'amulettes qui auront la vertu d'adoucir l'amertume des jours où le soleil ne saura pas tout à fait rechauffer notre cœur.

Et nous voici, depuis quelques jours, officiellement en plein carnaval d'hiver !

C'est précisément au jour fixé pour l'ouverture de cette joyeuse période de la "morte saison" que l'on veut faire si vivante, que notre hiver canadien a affirmé sans crier gare ses droits en précipitant le pauvre mercure du thermomètre au dixième degré en bas du déjà redouté zéro. Oh ! n'insultez jamais le mercure qui tombe !... surtout quand il se meut sous l'autorité de notre hiver québécois, "qui sait sous quel caprice ce liquide succombe" ; si l'on veut bien nous permettre ce pastiche des célèbres vers de Hugo se penchant sur la faiblesse féminine.

Nous sommes, pendant les quatre saisons de l'année, à la merci d'éléments divers persistants. Aussi notre nature laurentienne est à ce point impressionnable que les aspects variés de la planète que nous habitons modifient naturellement notre état d'âme et influencent le cours de nos pensées. Nous devenons joyeux ou tristes selon que nous sommes au pouvoir de la pluie ou du froid, ou des rayons du soleil et des effluves du renouveau.

Notre hiver laurentien affirme ses droits avec trop d'autorité parfois pour que nous échappions à l'impression que doit nécessairement causer sur une nature un tant soit peu sensible la venue subite du froid et la perspective de son séjour prolongé sous notre ciel.

Nous entendons des gens dire que l'hiver les fait vieillir tandis que le printemps les remplit de folles illusions de jeunesse. L'hiver est triste de sa nature. Aussi faut-il de gros efforts pour le rendre joyeux. C'est ce qu'a entrepris le Comité Général des Sports d'Hiver. Et il se trouve que ce bienfaisant Comité a précisément déployé le terrain où les partisans de l'hiver et ses adver-

saires pouvaient se rencontrer à visière baissée et s'entendre amicalement.

Ce terrain, c'est celui des Sports d'hiver.

Rares sont ceux et celles qui ne s'adonnent durant l'hiver, à aucun des amusements propres à cette saison, — ne serait-elle même que le paisible jeu de cartes en famille, dans la chaleur du foyer, éprouvant la joie égoïste de ne sentir aucune des atteintes de la tempête qui hurle au dehors.

De sorte que les héros qui s'acharnent à développer les amusements de l'hiver, en favorisant la création d'une arène fictive où peuvent se manifester tous les divertissements quotidiens, peuvent entendre des paroles sympathiques à l'hiver et son "triste cortège", aussi bien des lèvres gercées par le froid du plus féroce skieur que de celles de la vieille dame frileuse qui fait sa partie de bésique, chaque soir, près d'un bon feu, avec son voisin, un fonctionnaire en retraite.

* * *

Un passage des Relations des Jésuites nous fait assister à une messe de minuit dans une grotte du fin-fonds du pays des Hurons, en 1669. Mais quel était le Jour de l'An en cette lointaine époque ? Feuilletons encore cette inépuisable chronique qu'est le Journal des Jésuites, mais en remontant plus haut encore, et l'on verra l'un des pères de la Compagnie de Jésus nous noter ce qui se passait au Jour de l'An de 1647 à Québec.

La chronique, toutefois, n'est pas bien variée ; elle ne se borne à bien dire qu'à l'énumération des cadeaux échangés entre les autorités religieuses et civiles, mais elle montre que si aujourd'hui les étrennes, à cause de l'extravagance de ceux qui donnent et de l'exigence de ceux qui reçoivent, sont devenues une corvée fort coûteuse, elles étaient dans ce temps-là tout simplement une marque d'amitié qui ne menaçait personne de la mendicité pendant l'année. L'on sourit malgré soi à cette naïve énumération d'échanges de cadeaux, dont quelques-uns peut-être aujourd'hui contenteraient à peine les pensionnaires de la Société Saint-Vincent de Paul.

Donc le 1er de l'An 1647, les Hospitalières envoyèrent aux Jésuites une lettre par M. de Saint-Sauveur et une boîte d'écorces de citron par un homme. Les Ursulines envoyèrent aussi une lettre, un barillet de pruneaux, un chapelet et une image de papier. M. le Gouverneur envoya de son côté aux Jésuites quatre chapons, deux outardes, huit pigeonneaux et d'autres volailles.

Laissons parler le chroniqueur : "On envoya à Sillery une outarde et quatre chapons. Je donnai aux Hospitalières un livre de prières du Père de Bonnefons. Aux Ursulines, un tableau de saint Joseph. Sept ou huit paires de souliers sauvages à nos garçons. A Pierre, un chapelet d'albâtre. A M. de Saint-Sauveur, l'Évangile du Père de Montreuil, un pain de bougie et un canif. A M. le Prieur, un pain de bougie. A Saint-Martin, un pain de bougie, un livre spirituel, savoir l'Exercice du Chrétien, et un couteau à manche d'argent. A M. de Boutonville, secrétaire de M. le Gouverneur, un chapelet musqué avec un Agnus Dei. A M. de Champagny, musicien, un beau chapelet avec médaille et reliquaire."

Un autre chroniqueur pour le Jour de l'An 1849, relatant les échanges de cadeaux de cette année-là, écrit :

“ M. le Gouverneur envoya, le matin, son sommeillier apporter deux bouteilles de vin d'Espagne, un coq d'Inde et un Agnus Dei. Autant au père Vignon et le double de vin au Père LeJeune. Les Hospitalières nous envoyèrent un baril de vin d'Espagne et deux chapons. Les Ursulines, rien ; mais leur ayant envoyé un couple de bouquets de fleurs, elle envoyèrent, le soir, un chapelet avec une médaille en reliquaire.”

L'année suivante, même énumération avec quelques variantes. On note : “ Les Ursulines nous envoyèrent saluer par M. de Vignar mais n'envoyèrent rien autre chose ; je donnai à M. de Vignar un pain de bougie et une Bible que m'avait donnée Madame Mance. M. le gouverneur envoya une escouade de soldats au bout du pont nous saluer avec une décharge de leurs arquebuses et de plus six flacons de vin dont deux étaient de vin d'Espagne.”

Comme on peut le voir, il n'était pas question aux Jours de l'An d'antan, de manteaux de fourrure, de services en argent, de boîtes monumentales de pastilles aux pétales de fleurs d'oranger ou de caramels fourrées aux jfruits. Autre temps, autres mœurs et autres dépenses.

* * *

D'après une loi passée au cours de la dernière session, à partir du 1er janvier prochain, les chefs spirituels de chaque paroisse ont à remplir des formules pour chaque naissance, chaque décès et chaque mariage qui aura été enregistré dans la paroisse au cour d'un mois, à expédier au bout de trente jours ces formules au Bureau de la Statistique Démographique à Québec, d'ici on les transmettra au bureau-chef de la Statistique fédérale qui en fera la compilation.

De sorte que désormais, la province de Québec, qui jusqu'ici ne figurait pas dans les tableaux mensuels du mouvement démographique de l'Amérique entière, apparaîtra avec des statistiques qu'il n'y aura aucune raison de croire inexactes.

Par la mise en vigueur de cette loi, le gouvernement remplit une lacune que tout le monde déplorait.

De temps en temps, depuis des années, on lisait dans les plus grands journaux du pays : “ C'est la province du Manitoba ” ou : “ C'est la province d'Ontario qui arrive en premier lieu au chapitre de

l'augmentation naturelle de la population.” Ou bien : “ C'est en Saskatchewan ou c'est au Nouveau-Brunswick que la mortalité a le plus diminuée.”

De Québec, il n'était jamais question. Et pour cause. Nous ne pouvions rien fournir au Bureau Central de Statistiques qui voyait à la compilation générale mensuelle pour le Canada tout entier et pour chaque province en particulier. Cet état de chose n'était pas plus juste pour notre province qu'il était équitable pour le Dominion. Il manquait à ce dernier l'appoint de la deuxième des grandes provinces canadiennes et la statistique ne pouvait, de ce fait, être complète, et donner justice à notre pays.

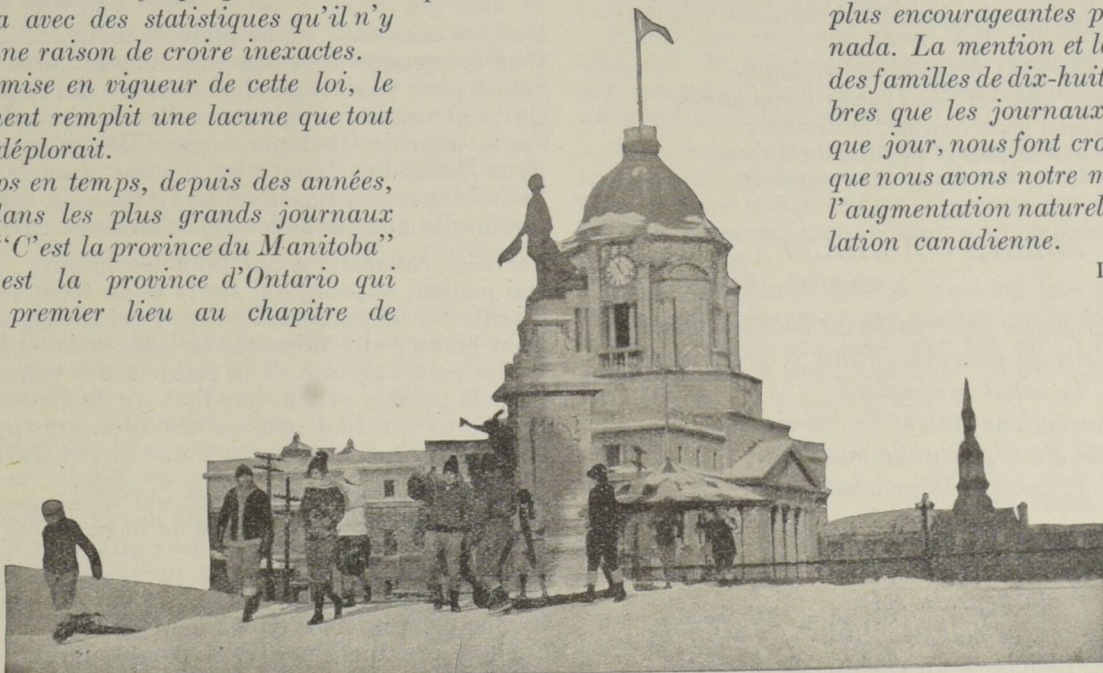
Quant à notre province, on ne peut pas justement estimer quelle somme de prestige elle a déjà perdu, aux yeux de l'Amérique, quand si souvent elle aurait pu apparaître en tête de la liste lorsqu'il s'agissait de l'augmentation naturelle de la population, par exemple.

Mais, consolons-nous, cette regrettable lacune sera comblée à l'avenir. Non seulement, le gouvernement y a mis beaucoup du sien en passant la loi et en consentant à une dépense considérable a ce sujet, mais les chefs spirituels des paroisses veulent, semble-t-il, rivaliser de zèle en se soumettant à tous les détails de la loi.

Déjà, en effet, du haut des chaires, l'on a entendu expliquer la nouvelle loi et demander aux membres de toutes les familles québécoises de fournir à leurs pasteurs tous les renseignements qu'ils peuvent, de façon que les formules soient aussi complètes qu'il peut se faire.

Avec cet appui de l'autorité religieuse, l'on peut s'attendre, et cela ne prendra pas bien des mois, à voir figurer Québec en tête des statistiques vitales les plus encourageantes pour tout le Canada. La mention et la photographie des familles de dix-huit à vingt membres que les journaux publient chaque jour, nous font croire avec raison que nous avons notre mot à dire dans l'augmentation naturelle de la population canadienne.

Damase POTVIN



SILHOUETTES QUÉBÉCOISES. — Scène d'hiver, pendant le carnaval, sur la Terrasse Dufferin, où Samuel de Champlain semble accueillir galamment, chapeau bas, celles et ceux qui participent aux saines gaietés de la saison. Au second plan la massive coupole de l'hôtel des postes et au troisième le belvédère de l'université Laval. (Courtoisie du Pacifique Canadien.)



AU PARNASSE CANADIEN



Grâce à une délicieuse courtoisie de l'auteur, "Incertitude" et "L'immortel" publiés ci-dessous, sont des extraits d'un volume en préparation, qui sera intitulé: *La "flamme ardente,"* de notre excellent ami, M. Jean Charbonneau, avocat à Montréal, poète-lauréat de l'Académie française, et, depuis quelques années, québécois pendant la saison d'hiver, à l'occasion annuelle des travaux législatifs.

Pour mieux le présenter, puisque c'est un des nôtres qui nous fait si grand honneur, nous préférons recourir à un intermédiaire d'une autorité étrangère vraiment supérieure et parfaitement reconnue, "La Revue des Deux Mondes."

La DIRECTION

"C'est avec un intérêt mêlé d'émotion qu'on lit un ouvrage dont l'auteur appartient à ce Canada si fidèlement attaché à ses traditions et à sa culture française. *L'Ombre dans le Miroir*, de M. Jean Charbonneau, qui naguère publiait à Paris *l'Age de Sang*, est une brillante preuve de cette fidélité canadienne, car ses vers sont d'une belle inspiration et d'une pureté toute classique. Qu'il chante "La Fontaine de Jouvence", le "Départ du Prodiges", "Les Éblouissements", "le Désenchantement", le "Retour du Prodiges" ou ses souvenirs, l'auteur sait trouver dans l'antiquité comme dans les temps présents, des accents harmonieux et qui nous touchent. M. Jean Charbonneau nous offre, avec *L'Ombre dans le Miroir*, une œuvre qui révèle un artiste en pleine maîtrise, un véritable poète."

L'IMMORTEL

Rien n'est fixe, tout passe et tout se désagrège.
L'automne a dépouillé les épaisses forêts ;
La vie est courte et l'an qui nous arrive abrège
Les soirs fuyant au loin chargés de nos regrets.

Oh ! combien l'heure où nous étions heureux fut brève,
Fugitive et semblable à la source des bois ;
Et combien courts, hélas ! les mirages du rêve
Restés comme un écho des choses d'autrefois.

Mais il faut croire en nous que l'Amour devra vivre
Pour qui sait le comprendre et s'épancher en lui,
Malgré qu'on s'évertue à toujours le poursuivre,
Et que devant nos pas incertains il s'enfuit.

Si l'Amour à nos yeux aveuglés est un leurre,
C'est qu'à nous l'attacher nous fûmes inconstants,
Car il est immortel en lui-même, et demeure,
Malgré nos courts destins et la fuite du Temps.

Jean CHARBONNEAU

SOLEIL COUCHANT

A ma mère, affectueusement

Comme une immense fleur posée au bord du monde,
Comme une fleur de pourpre, infinie et profonde,
Le soleil se couchait.

Les monts Laurentiens étaient l'urne vivante,
Où dans le soir d'été, sa corolle mourante,
Lentement se penchait.

Et les nuages d'or, et les nuages pâles,
S'effeuillaient tour à tour, diaphanes pétales
De la fleur du soleil.

Ils tombaient dans les flots, et c'était... ô mystère,
Pour mon âme angoissée un chemin de lumière,
Qui m'indiquait le ciel.

Alice LEMIEUX.

INCERTITUDE

Les uns l'ont recherché par les routes du monde,
Comme le but auquel on croyait arriver ;
Mais toujours il se cache en une nuit profonde,
Pareil à ces trésors dont on a tant rêvé.

D'autres ont cru saisir au prix de leur souffrance
Son ombre qui semblait une réalité,
N'en ayant aperçu que la froide apparence,
Et n'en connaissant pas la parfaite beauté.

C'est qu'ils l'ont entrevu sous une forme humaine ;
C'est que, dans leur orgueil, ils l'auront conçu tel
Qu'apparaît à leurs yeux l'image instable et vaine
Dont le fuyant contour est fragile et mortel.

Moi, je le sais rebelle à la pensée impure
Qui voudrait l'enchaîner au vulgaire plaisir ;
Il se refuse d'être une simple parure,
Ou l'instrument d'un jour qu'exige le Désir,

Puisqu'en lui-même étant d'une essence divine,
Il habite au delà des rêves incertains,
Puisque l'Amour, ce dieu de l'irréel, domine
La troublante instabilité de nos destins.

Jean CHARBONNEAU

LE CARILLON CANADIEN

Dédié à Charles MARCHAND

Carillon canadien, sonne pour les aïeux,
Pour les grands devanciers, géants de notre histoire !
Sonne pour nos héros, pour tous ces demi-dieux
Qui sont tombés sanglants sur le champ de leur gloire !
Sonne pour de Champlain, pour Hébert, pour Laval,
Pour Dollard et Montcalm ! Sonne pour de Verchères
Pour Mance et Maisonneuve ! Airain du sol natal,
Ressuscite pour nous les voix mortes et chères !

Carrillon canadien, sonne pour tes enfants
Qui peinent aujourd'hui sur la glèbe féconde !
Chante les laboureurs dont les bras triomphants
Font germer aux sillons la moisson riche et blonde !
Sonne pour l'artisan de la prose et des vers,
Pour le peintre penché sur l'œuvre de génie,
Pour ceux qui font pousser des ailes aux vieux airs !
Sonne pour nos chanteurs, sonne pour l'Harmonie !

Carillon canadien, sonne pour l'avenir,
Fais vibrer dans l'azur l'oracle des prophètes !
Parle à ceux de demain, dis-leur qu'il faut s'unir
Pour vaincre dans la lutte et parer aux défaites.
Carillonne en français à ceux qui nous suivront,
Et que chaque volée envahisse l'espace !
Carillon canadien, nos fils te comprendront,
Car tu leur parleras le verbe de la race !

Maurice MORISSET.

Ottawa, janvier 1926.

“LA QUESTION SOCIALE ET LE CANADA”

Par l'honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada ; édition française du Comité France-Amérique ; préface de Gabriel Hanotaux.

Dans tous les pays à régime démocratique, le pouvoir attire et groupe plus de politiciens que de politiques, plus d'ambitions que de compétences, plus de profiteurs que d'idéologues.

Ce qui rend difficile la tâche de gouverner, c'est, chez les gouvernants eux-mêmes, la diversité des sentiments, la disparité de culture, la divergence des volontés que n'oriente pas un même idéal de bien-être et de progrès pour tous et chacun des administrés.

Aussi longtemps que nos représentants n'apporteront pas à la gouverne du pays une équation personnelle de valeur, d'instruction, d'éducation, de droiture et d'intégrité morale, l'influence des coteries de partis, de races et de finances produira des effets perturbateurs dans l'ordre social et désastreux dans l'ordre économique.

On ne sera jamais trop sévère ni trop exigeant à l'endroit de ceux qui briguent le périlleux honneur de participer au gouvernement du peuple. Quiconque endosse cette responsabilité doit être reconnu par tous ses électeurs comme un mandataire digne en tous points de la confiance mise en lui. Cet homme est dès lors investi d'un pouvoir au service duquel il doit mettre des lumières éclairantes, une volonté droite et une énergie effective.

Le pays qui serait gouverné par une majorité de citoyens ainsi doués réaliserait, dans la paix intérieure, le développement normal de toutes ses ressources, intellectuelles et matérielles, et son prestige l'imposerait au respect et à l'admiration des autres pays.

Nous connaissons suffisamment l'âme canadienne pour avoir foi en cette possibilité dans nos gouvernements. Notre mentalité, pourtant complexe, s'uniformise sur une face qui servira d'assise à plomb et solide à l'édifice d'une grande nation. Chaque Province de la Confédération Canadienne possède un certain nombre d'hommes instruits, désintéressés, énergiques et actifs dont les idées et le vouloir concordent parfaitement vers un même idéal de grandeur et de puissance nationales. Ceux-là veulent coordonner les éléments de races et leurs qualités propres au développement des ressources agricoles, minières, forestières, et autres, en vue du bien-être général et de l'émancipation économique.

Quelques-uns de ces hommes d'élite nous ont ouvert les replis de leur pensée, dans des pièces d'éloquence qui ont fait époque ou dans des livres qui se sont imposés à l'attention de leurs contemporains. Leurs paroles et leurs écrits ont reflété l'étendue de leur culture, leur profonde érudition, l'envergure de leurs conceptions, leurs moyens d'agir, et nous avons trouvé que ces hommes possédaient la lumière de la vérité. Leur prestige a été durable chez ceux qui, les écoutant, les ont compris et secondés.

Parmi ces maîtres de l'opinion, qui méritent de retenir notre attention et de guider notre conduite en affaires nationales, l'honorable Mackenzie King nous apparaît comme le digne successeur du grand constructeur que fut Sir Wilfrid Laurier. L'ouvrage qu'il vient d'écrire sur “la question sociale au Canada”, et que domine le double concept “industrie et humanité”,

nous révèle en cet homme d'élite un penseur à la fois grand politique et grand économiste.

Celui qui préside actuellement au gouvernement de notre pays est un vrai politique lorsqu'il trace à ses concitoyens un “modus vivendi” de paix dans le travail, et un grand économiste lorsqu'il indique les moyens d'orienter le travail dans la paix. Et comme un grand souci d'humanité inspire son enseignement, nous comprenons que s'il est écouté cet enseignement rendra possible, dans l'organisation sociale et le gouvernement de la chose publique, une action morale sans laquelle nulle autorité n'a d'effet salutaire et pratique pour le bien des administrés.

C'est pourquoi le livre de M. Mackenzie King doit se trouver, d'abord, entre les mains de toute la députation, puis faire l'objet des méditations de nos capitalistes, de nos chefs ouvriers, de nos travailleurs industriels, aussi bien qu'il s'impose aux sociologues, aux écrivains et aux vrais journalistes.

Sur notre continent, où la marche civilisatrice a été si rapide, le progrès social ressortira de la plus simple et plus humaine philosophie. Les principes de justice, de sincérité et de charité, conformes à la pensée chrétienne, sont les bases de l'ordre dans la société. Quelles que soient les divergences d'opinion chez les partis qui gouvernent, le peuple sera heureux si ces principes inspirent l'action des gouvernants.

Les vrais politiques se préparent à la gouverne par une étude élargie et profonde des problèmes sociaux et économiques. Ils acquièrent des convictions et se pétrissent une mentalité qui annulent les tentations de l'intérêt personnel ; ils enrichissent la valeur de leur compétence et se dégagent des ambitions et des préjugés qui paralysent toute liberté.

Libéré des entraves mesquines, qui sont germes de désordre, le politique-économiste conçoit les intérêts généraux qu'il faut servir et réalise la pleine mesure de ses pouvoirs à leur service.

Nous sommes de ceux qui souhaitent d'innombrables lecteurs au solide ouvrage du premier Ministre Canadien, et nous imaginons qu'il pourrait trouver quelques imitateurs parmi les mandataires du peuple qui forment son entourage.

Si nos problèmes sociaux trouvent une solution dans l'application des principes que préconise M. Mackenzie King, le grand politique que fut Sir Wilfrid Laurier aura dit vrai en prédisant que “le dix-neuvième siècle doit être le siècle du Canada”.

Alphonse DESILETS,
*président de la Société des
Arts, Sciences et Lettres.*

Le capitaine d'un grand navire dit au pilote montréalais qui le rentre au port : “Surtout, faites bien attention.— Oh ! avec moi, il n'y a pas de danger !— Il y a beaucoup de rochers par ici ; les connaissez-vous bien ?— Si je les connais, les rochers ! un vieux pilote comme moi !” Au même instant on entend un effroyable craquement ; le navire venait de toucher. Le pilote sans se déconcerter : “Tenez, la preuve, en voilà un !”

LA PROTECTION DES FORETS

QUE L'EXPÉRIENCE DU PASSÉ NOUS GUIDE !

par Monsieur Henri Kieffer, ingénieur forestier,

“ *Le Service de la protection des forêts, tel qu'organisé actuellement dans la province de Québec, est supérieur à celui de toutes les provinces du Dominion et ne le cède en rien au service des autres pays.*” Telle est l'appréciation que faisait, un jour, M. W.-H. Kilby, chef du Service de protection des Chemins de Fer Nationaux.

Cette appréciation est-elle méritée ?

Il convient d'abord d'expliquer pourquoi notre province, si elle ne l'est déjà, doit être la mieux organisée en Canada pour conserver ses forêts et, ensuite, de se rendre compte des résultats de l'effort dirigé vers ce but, au cours de la saison de 1925.

Dès 1924, première année de la mise en fonction du Service gouvernemental de la Protection, nous avons senti que nous pouvions compter sur la sympathie et la coopération du public, et combien justement, à l'œuvre de la prévention des incendies, cette parole d'Abraham Lincoln pouvait s'appliquer : “ *In this and like communities public sentiment is everything. With public sentiment nothing can fail ; without it, nothing can succeed.*” Nous éprouvons que la confiance de la grande masse du public est gagnée à l'idée de la protection et des preuves de bonne volonté n'ont jamais cessé, depuis deux ans, d'être apportées, par toutes les classes de la société, au succès de notre œuvre. Instruits sans doute par l'expérience d'un passé fertile en désastres, mais surtout mis quotidiennement en garde par les cris d'alarme de toutes les autorités politiques, civiles et religieuses, les citoyens, que ce soient des citadins en voyage de plaisir dans la forêt ou des colons aux prises avec cette dernière pour l'âpre conquête d'un lopin de terre, n'allument, en général, de feux de cuisson ou d'abatis qu'en se conformant aux préceptes de la prudence. Sans doute, il ne faudrait pas, nous les gardes-feu, nous bercer d'un trop grand optimisme jusqu'à nous assoupir sur des positions conquises de bien longue main et rêver que la race des imprévoyants, des imprudents et des égoïstes s'est complètement effacée sans laisser de graine. Au contraire, il faut profiter de notre avantage et monter une garde de plus en plus sévère ; car ni la connaissance, à cette heure universellement répandue, des lois concernant la conservation de notre patrimoine forestier, ni la coopération spontanée à notre entreprise de toutes les classes dirigeantes, ne sauraient accomplir des miracles. Et le chemin du garde-feu demeure accidenté. Imaginez quelle vigilance, quelle diplomatie et quelle autorité il lui faut exercer dans les régions minières, par exemple, où une population fébrile, ruée à la poursuite des meilleurs filons, ne résiste pas à la tentation de confier à l'incendie de mettre les placers à jour. Mais, s'il arrive aux gardes-feu de découvrir, à l'origine d'un incendie, une bougie entourée avec ingéniosité d'écorces, de brindilles et d'aiguillettes sèches, ils n'éprouvent aucune grande dépression morale, non seulement parce qu'ils se savent en nombre et qu'ils sont munis de l'outillage moderne le plus perfectionné, mais aussi parce qu'ils se rendent compte, de par leur expérience, que le nombre des feux allumés par une main humaine, inconséquente ou criminelle, se restreint de plus en plus et que la conscience populaire réprouve l'acte des incendiaires aussi rigoureusement que la loi le réprime. L'accord entre le senti-

ment public et notre législation de protection est, croyons-nous, accompli ; cette législation, fruit d'une connaissance parfaite de la question forestière et d'une compréhension profonde de la psychologie de notre peuple, étant, et dans son esprit et dans la façon prudente dont elle est appliquée, un remède absolument conforme aux besoins de toute notre population en même temps qu'à ses goûts qui répugnent à un traitement violent. En aucune façon tracassière et n'entravant en rien la liberté des gens, notre loi n'apparaît partout que comme une mesure très sage de sauvegarde pour la propriété publique et privée, grande et petite. Aujourd'hui, si l'on tient à scrupule d'aller au préalable se chercher une autorisation pour voyager dans la forêt ou pour brûler des abatis, ce n'est pas tant que l'on craigne cette loi, que parce que l'on sait qu'un permis n'est jamais refusé sans de justes raisons et aussi parce que l'on se pique de payer d'exemple et de coopérer avec l'administration dans la découverte des véritables ennemis de la forêt. Et voilà tout le secret de notre force.

Pour résumer le long exposé de la situation que je viens de faire, c'est donc à la bonne volonté de notre population qu'il faut attribuer, il me semble, le succès de ces deux dernières années. Mais comme la génération spontanée n'intervient jamais dans la formation d'un esprit public, mais que cet esprit évolue conformément à la direction imprimée par les groupements sociaux qui exercent une profonde influence sur l'opinion, il est juste de rendre à notre classe dirigeante, si brillamment représentée par les amis du terroir et les lecteurs du “ *Terroir* ”, le mérite d'avoir créé l'atmosphère favorable qui entoure à cette heure le garde-feu. Et, par contraste, comment ne pas se rappeler les efforts si courageux des ouvriers de la première heure qui, dans des conditions désavantageuses et au milieu d'une indifférence, pouvons-nous dire, séculaire, luttèrent sur le terrain contre l'ennemi rouge. Nos confrères du Service Forestier, antérieurement chargés d'assurer la protection des bois, et le personnel des différentes associations de protection qui continue à lutter à nos côtés, avec tout l'avantage d'une expérience péniblement acquise, avaient réussi à gagner le respect, l'admiration et l'adhésion à l'œuvre de la protection de toute la population forestière, il va s'en dire la plus importante à évangéliser. Il nous restait à maintenir et à développer, si possible, les bonnes dispositions du public ; c'est à quoi nous nous sommes employés de toutes nos forces avec le concours précieux des périodiques, de l'Association Forestière du Canada et des publications des compagnies ferroviaires, et combien d'autres qu'il serait trop long de citer.

Le prestige personnel du Ministre des Terres et Forêts, prestige rehaussé encore par tout l'éclat d'un nom historique fameux, ne pouvait manquer d'attirer sur le Service de la Protection l'attention et la sympathie de tout le public et de prêter à l'organisation nouvelle une popularité s'étendant jusqu'au fond de la forêt. En effet, comme ministre de la colonisation, l'honorable Honoré Mercier s'était déjà acquis, en plus d'une réputation d'organisateur et d'administrateur habile et prudent, toute l'estime de la population forestière par son esprit de justice et ses habitudes démocratiques.

Devenu, par l'étude et une longue pratique, une autorité réputée dans toute l'Amérique du Nord en matières forestières, l'honorable Honoré Mercier était bien l'homme indiqué pour doter la province de Québec d'une organisation de protection conforme à l'importance du rôle que nos forêts ont joué, jouent et joueront au point de vue social, économique et industriel.

Depuis lors que nos ancêtres mirent le pied sur les rives du St-Laurent, le développement économique et industriel de notre province a toujours dépendu en grande partie de la forêt. Pendant un siècle et demi, la fourrure fut pratiquement le seul article commercial tiré d'elle et bien que le déboisement ait fait perdre à cet article son importance primitive, il n'en demeure pas moins encore une source de revenus plus considérable dans notre province que dans toute autre en Canada.

D'aucuns croient, assez naïvement, que l'époque des habitations pièces sur pièces et des explorations marque l'ère de notre développement national où nous eûmes le plus besoin de bois ; d'autres ne remontent pas jusqu'aux temps héroïques des premiers pionniers, mais situent cette date vers l'âge fiévreux des défrichements hâtifs, où la terre québécoise sentit enfin la morsure de la charrue, où des clochers commencèrent à jalonner nos rivages et des villes à rompre la monotonie verte de notre carte. Cependant, à l'aide de quelques chiffres butinés de ci de là dans le jardin des économistes et des statisticiens, il est aisé d'établir que si nous avons toujours été de grands gaspilleurs et de grands consommateurs de bois, à aucune époque de notre histoire nous n'avons plus justement mérité ces deux qualificatifs que de nos jours.

A l'origine, d'après M. Roland D. Craig, il y aurait eu en Canada 925,000,000,000 de pieds cubes de bois de service et il n'en resterait guère que 245,000,000,000. Il serait donc disparu 680,000,000,000 de pieds cubes. Pour sa part, le feu aurait détruit 50% de cette somme. Comme au cours des cinq années antérieures à 1924, l'étendue dévastée par l'incendie aurait été approximativement d'un million d'acres par année dans notre province, et qu'en une seule année, en 1923, nos pertes de feu ont atteint \$10,000,000, nous pouvons supposer que de tout temps nous n'avons cédé le pas à personne comme gaspilleurs.

Dans un prochain article, nous chercherons d'établir qu'elle est la valeur économique présentement et pour l'avenir, de ce qui nous reste de ces ressources de notre terroir.

Henri KIEFFER,

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

UN DÉBUT

Chronique inédite de feu Ernest CNOUINARD.

Nous avons encore des petits garçons, mais nous n'avons plus de petites filles, écrit un moraliste français. Il suffit à la petite fille d'aujourd'hui, ajoute-t-il à peu près en ces termes, de ne plus se mettre les doigts dans le nez et ne pas perdre ses mouchoirs, pour être une petite femme du monde accomplie. Voyez-la, par exemple, au bal masqué des enfants, cette toute petite marquise qui, minaudant à ravir, vient d'éconduire froidement le gros cavalier poupon et joufflu pour lui préférer un svelte officier de huit ans...

Ne serait-ce pas à cause de cette transition imperceptible entre la mentalité de la petite fille et celle de la femme qu'on a imaginé de nos jours le "début de la jeune fille", à seule fin d'annoncer au public, que mademoiselle ne marche plus sur les clôtures avec les chats et ne perd plus ses mouchoirs au vent? Tandis que le petit garçon du même âge et du même milieu continuera, lui, pendant quelques temps encore, de se gendarmier contre ses éducateurs même en marge de l'autorité paternelle, de poursuivre ses courses affolantes, ses jeux tapageurs, parce qu'il existe encore des petits garçons?

Le début de la jeune demoiselle est la mise en vedette, à jour conventionnel, de ses aptitudes sociales, de ses talents naturels perfectionnés par une coûteuse éducation, de qualités vraies qui en feront un jour la femme bénie, pourvu que ce printemps trop hâtif ne les étiole pas dans leur floraison.

C'est aussi l'occasion, pour des parents hautains et bien rentés, de faire miroiter l'éclat, emprunté ou non, d'avantages dotaux, auxquels une idylle trop brusquée devra de se voir transformée peut-être en un très vilain troc de sentiments.

Mais c'est encore plus, hélas! la première mascarade officielle des vanités féminines sous les afféteries hypocrites; puisque nous ne pouvons encore parler de coquetterie.

Après son début dans le monde, devenue conventionnellement grande personne, la jeune émancipée aura voix délibérative dans les colloques avec ses égales, avec sa mère surtout, où se fourbissent les armes plus ou moins meurtrières de la toilette. Elle s'exercera, sous les leçons de l'expérience, à la périlleuse guérilla des conversations oiseuses, des propos ambitieux, des jugements téméraires, enfin, de la vie mondaine. Modes, exigences soi-disant de bon ton, coutumes sociales, dont sa pauvre âme intimement frémissante peut-être, relèveront désormais de sa compétence et de son sens propre affolés, puisqu'elle a fait son début. Ne se croira-t-elle pas obligée, quoiqu'en veuille sa prudence innée, de fréquenter bals et théâtres, dont l'éloignerait encore, pour un temps, du moins, sa réserve apeurée si elle n'avait pas fait son début?

Faire son début, c'est donc s'astreindre aux obligations mensongères de la mondanité, avant que l'autorité maritale, s'autorisant de ces hasardeuses conventions, s'en vienne étouffer de ses dictamens la voix d'une conscience tardivement assagie. Après quoi, l'obéissance conjugale remplacera les exigences sociales comme condiment des compromis à faire avec les réclamations de l'âme inquiète. Ainsi le veulent dans la bonne société, l'usage, la mode, les convenances, les relations qui élèvent, les intérêts qui font bien vivre, enfin tous les succès à remporter sur la scène du monde, quand on vit uniquement pour y briller.

Et bientôt, l'épouse devenue chaperon songera à préparer d'autres débuts avant que sur cette scène où tant de masques se seront montrés, tant de mensonges se seront débités, tant de rires se seront faits grimaces, elle voie le rideau de l'oubli, dans des conditions peut-être aussi triste que celui de la mort, tomber sur son rôle fini.

Qu'on nous rende donc les petites filles! Éloignons le jour des débuts!

Laissons le charme de la candeur rasséréner le souvenir attristé de ceux qui ont vécu et qui aiment à voir s'empourprer le plus tard possible le front serein de la jeune fille!

Pourquoi aux yeux de ceux qui ont déjà connu les veilles orangeuses ou mornes de la vie, se plaire à estomper si tôt de teintes factices et de faux jours l'irradiation encore pure des matins?

Quel labeur insensé!

Rien n'est-il plus attristant dans le faux que cette monstrueuse tentative de maquiller l'aurore?

Une oeuvre admirable

Le *Terroir* est heureux d'offrir aujourd'hui à ses lecteurs quelques notes succinctes sur le *Carillon Canadien*. Sans doute nombre de nos abonnés et de nos amis connaissent déjà l'oeuvre admirable accomplie depuis au delà de quatre ans par cet organisme artistique. Nous tenons toutefois à souligner le but qu'il poursuit et à indiquer quels sont ses motifs d'espérer en l'avenir.

C'est à Montréal, la veille de Noël 1921, que retentirent les premières envolées du *Carillon Canadien*. En face d'une initiative aussi hardie, plusieurs hésitaient à se convaincre qu'un succès, même médiocre, couronnerait par la suite le généreux effort de Charles Marchand. Bientôt on devint plus optimiste. Chacun se rendit compte que le *Carillon Canadien* était né viable et que sa pérennité ne pouvait désormais être révoquée en doute. Aujourd'hui l'oeuvre de Marchand est assise sur des bases solides, et toute une population appréciatrice,— tant aux États-Unis qu'au Canada,— ne cesse d'applaudir à la noble et double mission de ce savoureux folkloriste et de cet inimitable interprète de la bonne chanson moderne.

Certes, les débuts d'un tel apostolat ne manquèrent pas de subir quelques à-coups ; mais on s'aperçut bien vite que nos vieilles chansons populaires, de même que d'autres plus actuelles,— encore que respectables et bien tournées,— possédaient intrinsèquement toutes les qualités requises pour retenir et captiver l'attention des foules.

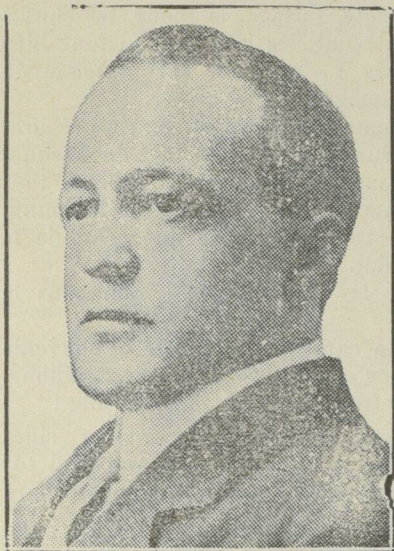
Dans les villes et les campagnes on était heureux de voir mettre au rancart ces chansons idiotes et quelquefois ordurières que nous servaient trop souvent des beugleurs de bas étage. Après les auditions de Marchand chacun se sentait meilleur et plus fier. Au lieu des grossiers couplets émanant de quelque café-concert ; au lieu des abjectes bêtises d'une muse déchuë ; au lieu des tableaux du vice et des oeuvres de mort, on

venait d'entendre les naïves, les prenantes et gaies chansons d'autrefois ; ou encore, les chansons saines, spirituelles, morales et irrépréhensibles de nos meilleurs poètes-chansonniers.

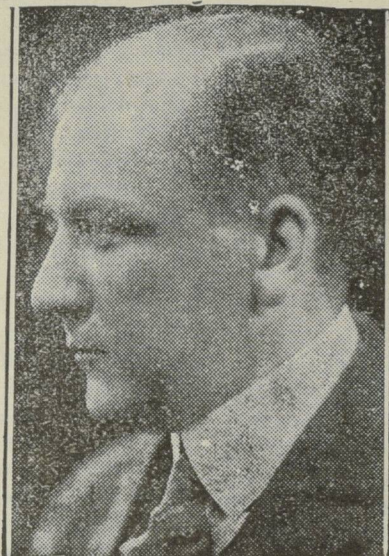
Et,— il ne faut pas l'oublier,— c'est ce mouvement ascensionnel vers les sommets de l'Art, ce sont ces tentatives de rénovation qui ont valu à Marchand l'honneur et la récompense de gagner si vite et si sûrement les meilleures avenues de l'intelligence et du cœur. Avec les tendres et purs refrains de jadis, avec les couplets alertes, mordants et prime-sautiers de nos humbles mais honnêtes chansonniers franco-canadiens, Marchand a accompli cet exploit,— nous allions presque dire ce miracle,— non seulement de soulever partout d'éclatantes ovations, mais encore de faire allègrement chanter ses auditoires.

Et, pour particulariser un peu, à quoi donc s'est résumé le rôle si bienfaisant du *Carillon Canadien* ? Quel a été l'idéal vers lequel ont tendu— et tendent encore — Marchand et ses collaborateurs ? Quelques éclaircissements s'imposent.

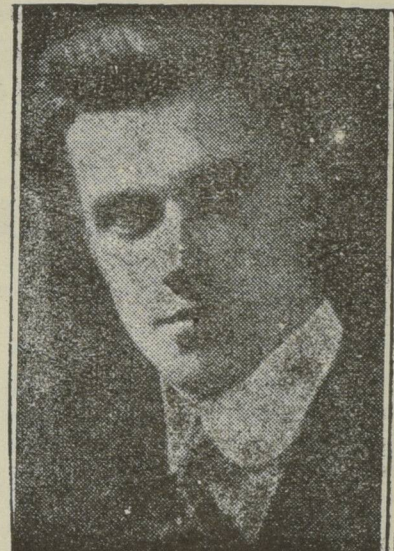
Faire mieux comprendre le Beau et faire mieux aimer le Bien : voilà la devise, voilà le cri de ralliement de ceux qui se sont dépensés sans compter pour mener à bonne fin l'oeuvre entreprise. Et comme logique corollaire à ce programme de haute envergure, les pionniers du *Carillon* ont voulu semer partout du franc rire et de la franche gaieté. Ils ont pensé que dans ce monde où, de plus en plus, l'on s'ennuie, il fallait faire résonner les accents de la joie. Le mécontentement, la lassitude, l'angoisse : voilà les ennemis qu'on devait chasser des fronts et des cœurs assombris. Il fallait que le chant populaire reflourisse sur les lèvres du paysan et de l'ouvrier ; il fallait que la jeunesse — reprise d'un saint enthousiasme — chantât derechef la joie du travail, l'amour du sol natal et la confiance en Dieu.



M. Maurice MORISSET



M. Charles MARCHAND



M. Ernest PATIENCE

Sans doute un tel idéal est-il bien près des cimes. Toutefois, qu'on veuille bien nous croire, nul plus que les sonneurs eux-mêmes du *Carillon Canadien* n'ont ressenti tout le poids de la mission acceptée. Mais avec le feu sacré ; mais avec le courage ; mais avec la persévérance, l'œuvre a grandi, l'œuvre a prospéré, et elle est aujourd'hui en pleine floraison.

Grâce à la coopération constante, généreuse et solide de Maurice Morisset, d'Oscar O'Brien et d'Ernest Patience, Charles Marchand est aujourd'hui en mesure de faire bénéficier le public d'une entreprise où chacun, — interprète, musicien et poète, — a mis le meilleur de ses dons intellectuels, comme la meilleure part de son cœur ardent et patriote.

Charles Marchand est si bien connu qu'il suffira de quelques coups de crayons, — empruntés à un article publié sous la signature d'Olivier Morel, — pour mettre en vedette sa captivante personnalité. "Une figure mobile de Bourbon, aux paupières plissées. Une voix et une diction sans mélange. Et des gestes : du front, des yeux, de la bouche, de la nuque, des mains, des pieds. Tout se meut chez lui ; mouvements simultanés qui donnent à son interprétation une vigueur et un relief saisissants. Puis il a l'intelligence du texte à rendre ; le choix des moyens ; le vernis. Bref un superbe vaudevilliste à la française, c'est-à-dire humain ; mais le plus versatile de tous."

Marchand est né à Saint-Paul-l'Ermitte, en 1890. Après de solides études au collège de l'Assomption et au Collège Bourget, Marchand vient se fixer à Hull et entre dans le fonctionnarisme. Mais, fort heureusement pour tous, il brûle bientôt ses vaisseaux derrière lui pour entrer dans sa véritable carrière.

Oscar O'Brien est né à Ottawa, le 7 septembre 1892. Son père était d'origine irlandaise et sa mère canadienne française. En même temps qu'il poursuivait ses études à l'Académie de La Salle d'Ottawa, le jeune O'Brien se distinguait au piano sous Amédée Tremblay et, à seize ans, il devenait organiste suppléant à la Basilique Notre-Dame. En 1917, Oscar O'Brien arrive à Montréal, où ses brillantes qualités musicales sont vite reconnues et lui permettent d'occuper le poste de pianiste auprès des meilleurs orchestres de la Métropole. Bientôt, cependant, il abandonne le fameux *Quatuor* du Viger pour collaborer avec Charles Marchand. Depuis octobre 1921, Oscar O'Brien tient le piano d'accompagnement dans les grandes tournées artistiques de notre Chanteur canadien. Succès et fatigues : virtuose et interprète partagent tout sans le moindre égoïsme. Nous devons à Oscar O'Brien une vingtaine d'harmonisations de nos vieilles chansons canadiennes, une *Messe de requiem*, un *Trio* pour violon et violoncelle, trois *Préludes* pour piano, et la composition de plusieurs chansons nouvelles, en collaboration avec Maurice Morisset et quelques autres chansonniers.

Maurice Morisset est né à Sainte-Hénédiène, dans le comté de Dorchester, en 1884. Il est le fils de feu Alfred Morisset, médecin et littérateur d'un réel mérite. Après deux ans passés chez les Frères Maristes de Beauceville, Maurice Morisset commence son cours classique au Collège de Lévis, en 1898. Il termine ses études au Petit Séminaire de Québec en 1904, puis il entre à l'Université Laval où il étudie la médecine durant près de trois ans. Mais le journalisme l'attire, et c'est à la *Patrie* qu'il débute en cette carrière. Successivement il fait partie de la rédaction du *Canada* et de la *Presse*. En 1912, il est rédacteur en chef de la *Justice*, un hebdomadaire publié à Ottawa. Marié en

août 1913 à Mademoiselle Claudia Lacelle, d'Ottawa. Traducteur au ministère du Revenu de l'Intérieur, en 1916. Il remplit ensuite des fonctions analogues au Ministère du Commerce, pour devenir premier traducteur au ministère de la Santé où on le trouve aujourd'hui.

Toujours mêlé au mouvement littéraire et linguistique, Maurice Morisset est l'un des membres fondateurs et actuels de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, vice-président de l'Institut canadien, membre du Cercle littéraire d'Ottawa et trésorier de l'Alliance française de la capitale fédérale.

En outre de plusieurs années de journalisme actif, Maurice Morisset a collaboré avec succès, — tant en prose qu'en vers, — à nombre de quotidiens et de revues. Mais c'est surtout dans la chanson satirique et patriotique que cet écrivain s'est créé une réputation des plus enviées, comme des plus fortement établies. *Le vert et rouge*, *La chanson des bas*, *Le credo du pêcheur*, *Le recensement*, *La géographie*, *Les pharisiens*, *La fermière canadienne*, *La Marseillaise de l'habitant*, *Tiens bon*, *Raymond!* *La course à la mort*, *L'avalanche des Blokes*, *La grand' d'mande*, *Les lauréats*, *Les cloches canadiennes* et *Les chauves... sourient*, que nous publions dans le présent numéro du *Terroir*, comptent parmi les meilleures chansons dues à la plume alerte et avertie de Maurice Morisset.

Depuis plus d'un an, Charles Marchand a pour accompagnateur Ernest Patience, un musicien virtuose doublé d'un éminent compositeur. Après avoir étudié durant quatre ans sous Alfred Laliberté, Ernest Patience gagne, le printemps dernier, ses degrés à New-York, en interprétant une étude de concert qu'il a lui-même composée. Il a à son crédit huit chansons et quarante pièces pour piano dont l'une, *Scherzo infernale*, est au programme de Stanley Gardner pour toute la durée de la prochaine saison musicale. Né à Londres, Ernest Patience a aujourd'hui vingt-quatre ans.

Avant de mettre un point final au présent article, je tiens à avouer candidement que, — pour la rédaction des notes biographiques précitées, — je n'ai pas hésité à mettre à contribution une étude déjà publiée dans la "*Lyre*" de Montréal, et signée Jules Francoeur. Je ne pouvais, chacun l'admettra, puiser à meilleure source pour obtenir, sur les personnes et sur les choses, une information absolument autorisée.

Comme on le voit, avec de tels éléments à sa disposition, le *Carillon canadien* ne peut manquer de marcher de succès en succès. Aussi le *Terroir* sera-t-il toujours heureux de prêter main-forte à ceux qui font au milieu de nous œuvre de si bons apôtres.

Georges MORISSET
de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

A l'occasion du mariage de sa fille, un bon paysan qui a fait fortune, invite quelques personnages de la haute société à assister au banquet qui doit avoir lieu après la cérémonie. Voici comment il termine son invitation : " Il y aura au dîner plusieurs oies, quelques dindons et un cent d'huitres. J'espère que vous y serez."

On amène à l'hôpital un ouvrier charpentier tombé d'un toit; il est immobile sur sa civière; sa femme l'accompagne en pleurnichant. Le docteur de service, examinant le malade, dit : " Il est mort, le pauvre diable." Là-dessus, l'épouse intervient : " Tais-toi, Jacob, M. le docteur doit bien savoir ce qu'il dit."

"LE PIÈGE AUX SERINS"

Échos d'une manifestation publique, concert — cinéma — conférence de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le mardi, 22 décembre 1925, en l'hôtel de ville de Québec, sous la présidence de M. Alphonse Désilets, B.S.A.

PROGRAMME :

a) Projections, de 8 $\frac{1}{2}$ h. à 8 $\frac{1}{2}$ h., par M. Alexandre MORISSET.— b) Présentation du programme et des artistes, par le président.— c) M. Léopold CHRISTIN : *L'Art vocal*. 1ère partie, avec projections fixes.— d) Chant : accompagnement de M. Maurice ROUSSEAU, Mlle Marie COUTURIER : "Trois gosses" de Missa ; "Berceuse" de René-Baton ; M. J.-H. PHILIPPON : "Les trois Hussards" de Nadaud, "La jeunesse" de Botrel ; Mlle COUTURIER : "Les mille Ave" de Désilets et Vézina ; M. PHILIPPON : "Les châtaignes" de Larrieu ; "La vie est vaine" del Riego.— e) M. CHRISTIN : *L'Art vocal*, 2ème partie, avec projections fixes.— f) Projections animées par M. Alex. Morisset.— En chœur "O Canada !"

*
**

ALLOUCTION DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

La Société des Arts, Sciences et Lettres, de Québec, a pour ambition de populariser par la causerie intime, la conférence publique, les cours d'histoire, les expositions et les concours, le goût des choses artistiques, littéraires et des études scientifiques. Son organe officiel, *Le Terroir*, fait, au cours de l'année, une revue des activités de nos compatriotes canadiens-français dans ces trois domaines. Il faut lire *Le Terroir*.

Nous sommes particulièrement flattés de l'honneur que nous vaut votre présence. Vous faites mentir le dicton que "seules les préoccupations d'ordre matériel peuvent émouvoir et intéresser les gens d'aujourd'hui".

Ce n'est pas un mince honneur, pour le président actuel de la Société des Arts, Sciences et Lettres, que celui d'avoir à vous présenter le conférencier et ceux dont vous applaudirez tout à l'heure les qualités de la culture.

M. Maurice Rousseau est l'un de nos jeunes musiciens qui tiendra les promesses que son talent permet de fonder ; Mademoiselle Marie Couturier, de la Chorale des Chanteuses du Rosaire, joint à un nom prédestiné la richesse d'une voix et la distinction d'une personnalité avantageusement connue, par sa profession d'enseignement ménager à travers la province. M. l'avocat Philippon est un de nos chanteurs barytons pour qui les beautés de détail, en art vocal, ont des attraits qui nous valent aujourd'hui de goûter mieux que les éternelles partitions d'opéras. Élève de Mercier, M. Philippon fait honneur à la phalange des beaux chanteurs de la nouvelle génération.

La conférence nous sera donnée par Monsieur Léopold Christin, artiste lyrique et, par profession, ingénieur, au Service du gouvernement de cette province. M. Christin est né d'une famille d'artistes canadiens-français. Sa mère, Madame de LaMothe-Christin, éminent contralto, fut élève de Busine au Conservatoire de Paris, artiste de concert et professeur de chant à Ottawa, soliste à la cour vice-royale durant le séjour de la Princesse Louise au Canada. Son père, Charles Christin, fonda et dirigea la "Chorale des Montagnards" à Montréal. Mlle Berthe de LaMothe-Christin, sœur du conférencier, est avantageusement connue à Montréal et Ottawa. Elle dirige présentement, dans la capitale fédérale, un studio des plus considérables. M. Léopold Christin a déjà une carrière artistique bien remplie. Il chanta durant plusieurs années dans les églises et à des concerts profanes aux États-Unis ; fut soliste à l'église de la Trinité de Paris, pendant cinq ans, alors qu'il poursuivait ses études au Conservatoire avec Lapière, Georis, Paul Plançon et Jean de Reszké.

La musique adoucit les mœurs ; on l'a dit tant de fois ! Les peuples doux et pondérés sont musiciens. Parce que les Canadiens français sont des latins, ils affectionnent l'harmonie, et c'est un peu pour nous qu'Édouard Rostand a dit : "Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire."

Nous aimons à chanter ; nous en avons, en général, les aptitudes.

Il faut cultiver nos talents et les produire. Le chant est pour l'esprit une jouissance et un repos. Tout le monde a lu le beau vers de Chénier, inscrit en lettres d'or sur la frise de notre théâtre de la Porte Saint-Jean : "Qui de vous n'a trouvé le calme dans un chant !"
Et depuis que Botrel est venu nous bercer de ses romances bretonnes, nous avons bien des fois répété :

"J'ai dit : "La vie est méchante",
"Et l'écho m'a répondu : "Chante !"

Car affirme Sully Prudhomme :

"La musique, surnaturelle,
"Rouvre les paradis perdus."

C'est dans un chant que renaît la gaieté, trop souvent assombrie sous les réalités de chaque jour. Il faut chanter :

"La génération qui chante
"Conservera sa liberté."

*
**

Le conférencier, M. Christin, en parlant de l'*art vocal* avait intitulé son travail "*Le piège aux serins*" pour comparer à ces charmeurs la légion des jeunes chanteurs de chez nous qui cherchent à développer leurs talents.

Partant de cette théorie que "Tout être qui a le don de la parole peut apprendre à chanter", il en a étayé une vérité en développant sa thèse au moyen d'une série de projections lumineuses, montrant un à un, les organes qui constituent l'instrument vocal, dissertant sur le rôle de chacun, et enfin sur l'ensemble de l'instrument, dont il a démontré le mécanisme dans l'évolution du son, depuis son origine au larynx jusqu'à sa transformation en une note chantée. Il a fait voir que les organes qui nous donnent la parole sont les mêmes dont nous nous servons pour chanter ; si un élève, quel qu'il soit, se donnait la peine d'étudier son instrument vocal, il pourrait non seulement se perfectionner lui-même dans sa diction, et enrichir le timbre de sa voix, mais en plus se découvrir une belle voix de chanteur, et en connaissant bien son instrument, le même élève ne serait pas susceptible de se laisser prendre au piège des "méthodes" (?) de chant qui sont toutes mauvaises si elles ne sont pas dirigées d'après les lois de la physiologie vocale, dont la première est de développer son propre instrument dans les strictes limites de ses capacités et l'autre, de ne pas essayer d'apprendre par imitation, chose impossible.

Dans la seconde partie le conférencier a fait voir les étendues des différentes catégories de voix, de femmes et d'hommes. Il a également mentionné les noms de quelques artistes célèbres qui avaient des voix phénoménales, comparant à celles-ci quelques voix de notre pays, pour faire valoir les possibilités que nous avons d'égaliser ce qu'il y a de mieux au monde.

Mais, écoutez un peu, dans quelques extraits, le conférencier lui-même :

"Supposons qu'un jeune ait étudié la phonation dans la partie mécanique de l'instrument vocal, et qu'il découvre, comme il est certain, qu'il a une jolie voix. (Je dis jeune homme, mais il est bien entendu que mes remarques s'appliquent aux deux sexes.) Il (ou elle) voudra savoir quelle voix est la sienne. Il y a des règles établies pour résoudre ce problème, mais elles se résument à peu près toutes dans un seul mot, le "Timbre". On en juge d'après un son donné vers le milieu de l'étendue totale de la voix. En plus il y a des échelles pour les voix comme il y a des étalons pour les poids et mesures. Elles sont très élastiques, il est vrai, mais il n'en reste pas moins vrai que celui, ou celle, qui ne possède pas l'étendue réglementaire, et le contrôle parfait de cette étendue, ne saurait escompter aucun grand succès sur la scène lyrique. Ces échelles sont de deux octaves seules pour chaque catégorie de voix. A mon avis seuls les conseils salutaires d'un bon professeur pourront les leur faire atteindre.

Chacune de ces classes comporte des sons de dénominations nombreuses pour caractériser les voix dont le timbre est précis, mais dont l'étendue n'est pas suffisante. Il y a également des voix extraordi-

naires qui dépassent de beaucoup les étendues de l'échelle. Elles sont uniques. Me permettez-vous d'en citer quelques-unes ? Faure, auteur du Crucifix, était baryton, mais il chantait souvent des rôles entiers de fort ténor, et souvent aussi, il taquinait ses envies en faisant résonner les notes les plus graves des basses profondes.

Tamberlich, ténor allemand, chantait l'ut dièze de poitrine, et ce, couramment. La Bastardella, contemporaine de Mozart, chantait l'ut suraigu de 4138 vibrations à la seconde. Ellen Beach Gaw, une américaine, que j'ai entendue moi-même en vaudeville à Chicago, chantait la même note, mais cela n'avait rien d'agréable. Marietta Alboni, que mon professeur Sbriglia a entendue maintes fois, était un contralto qui chantait tout le répertoire du soprano, du mezzo, et le sien, et même, le Maître Sbriglia l'a entendue, un soir, chanter le rôle du baryton dans Ernani de Verdi, tour de force qu'elle s'était imposé pour obliger une camarade qui débutait devant la royauté, ce soir-là. Son succès fut énorme.

Me permettez-vous d'ajouter à ces noms célèbres ceux de quelques artistes de chez nous, dont vous avez vu les portraits tout à l'heure ? L'une, ma mère, avait une étendue de trois octaves pleines, de l'ut grave du ténor à l'ut aigu du soprano conservant dans toute cette immense étendue la pureté de timbre du vrai contralto ; l'autre, ma sœur, une étendue égale, moins une note à chaque extrémité, également contralto. C'est déjà une petite gloire pour notre race et c'est pourquoi j'ai cédé aux instances de M. Désilets de vous les présenter.

De plus, un certain Charles Labelle, ami de mon père, chantait le do naturel à pleine poitrine et sans préambule. Un autre, une basse, du nom de Vermette, chantait le contre la grave, et le fa en haut, presque trois octaves. Il est arrivé souvent, chez mon père, de faire le tour de force suivant : fermer toutes les issues de notre spacieux salon, et d'un seul éclat de voix, de l'un ou l'autre, éteindre trois lampes à pétrole dans la pièce. C'était le "fun". En Europe, ç'eut été la gloire et la fortune.

Le nom de Sbriglia me rappelle qu'un jour, je me présente chez lui en vue de leçons, accompagné par un de ses élèves qui m'avait recommandé. Ne l'approchait pas qui voulait, car à soixante-dix ans passés, il avait bien mérité un peu de repos. Aussi les heures de leçons étaient réglées selon le cadran de son humeur et de sa digestion. Il nous reçoit un dimanche après-midi, après sa courtoisie d'usage, il enlève mon gros ami Weldon par la taille et le conduit à un grand divan moelleux au fond de son studio, non sans m'avoir dit : "Monsieur, quand vous serez prêt, commencez." Or pendant qu'ils échangeaient leurs opinions sur les cachets professionnels et ceux des vins d'Italie, moi je m'évertuais à leur verser le bouquet qu'ils n'avaient peut-être pas encore humer dans la Cavatine de Faust. A mon avis tout allait à merveille. A la fin du morceau, la conversation battait son plein mais discrètement. Après un respectueux silence qui me parut une éternité, j'entends mon ami : "Eh bien, Maître, qu'en pensez-vous", et le vieillard se lève avec un

bond de jeune coq : "Ah ! Oui, oui, votre ami... Eh bien, monsieur, voulez-vous me chanter la gamme en sol, afin que j'entende votre voix ?"... C'était pour le moins déconcertant, et je sentais déjà mon orgueil de vingt-cinq ans blessé à mort. Sur un clin d'œil de mon ami, je lui lance la gamme en sol demandée, avec toute la force dont pouvait disposer mon frère organe, aidé de ma colère intérieure. Mesdames et Messieurs, le vieux maître avait tout entendu, et sa conversation n'était autre qu'une opinion exprimée sur chaque note et sur chaque phrase de mon morceau. N'ayant entendu qu'une voix contrefaite, il voulait, dans une gamme, entendre le timbre de ma voix naturelle. C'est cette même gamme, et non la Cavatine, qui m'a gagné mon acceptation comme élève, à la condition que les exercices ne soient que sur des gammes et des sons filés pendant au moins six mois. Aussi quel avantageux souvenir j'ai conservé de ses précieux conseils, dont plusieurs ont inspiré mes remarques de la première partie— et celles qui vont suivre sur les carrières.'

*
* *

Nous ne pourrions entreprendre— raisonnablement et dans une seule lampée, de multiplier, pour être juste, des extraits de cette conférence parce qu'elle fut à la fois très substantielle et très longue. Nous nous réservons cependant l'avantage, avec la permission de l'auteur, d'y revenir, sous une forme ou sous une autre, pour faire apprécier, comme il le mérite, le travail de celui qui l'a, du reste, communiqué dans le vrai ton, à son bel auditoire, et le tout lui a valu de sincères félicitations.

Nous sommes encore sous le charme que nous ont procuré les projections et le pianiste et surtout cette très jolie chanteuse, Mademoiselle Couturier et ce vigoureux et très agréable chanteur Monsieur Philippon, qui ont eu les applaudissements prolongés et répétés de toute l'assistance, dans laquelle on remarquait, parmi les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, aux côtés du président Desilets : L'honorable juge P.-A. Choquette, l'honorable Cyrille-F.-Delâge, surintendant de l'Instruction publique, M. Ferdinand Roy, C.R., (et Madame Roy,) M. Narcisse Savoie (et Madame Savoie), M. J.-Arthur Larue (et Madame Larue), M. Georges Morisset, M. Henri Kieffer, M. Damase Potvin, M. le chevalier Corriveau, M. Lorenzo Auger, architecte, M. Eudore Caron, administrateur du *Terroir*.

Gaspard ROULETABILLE.

— Comment votre père, votre oncle et vos deux frères sont morts en mer, et vous continuez à naviguer ?

— Où sont morts les membres de votre famille ? — Mais tout tranquillement dans leur lit.— Et vous continuez à vous coucher tous les soirs dans votre lit ?



Les sports d'hiver dans la campagne québécoise :— La cabane en bois rond dans un bois laurentien, terme d'une longue et joyeuse promenade à l'aventure, en carriole, en traineau, en raquettes ou en skis.
(Courtoisie du Pacifique Canadien)

"POUR LA TERRE ET LE FOYER"

Nous avons le plaisir de publier l' "introduction" qu'a écrite notre éminent compatriote, M. Édouard Montpetit, pour le beau livre que vient de faire paraître M. Alphonse Desilets et qui a pour titre si patriotique Pour la Terre et le Foyer. (1)

M. Alphonse Desilets est à la fois poète et agronome. Il s'en trouvera peut-être qui souriront, inattentifs à une alliance naguère recherchée.

L'auteur subit l'angoisse commune : le détachement des nôtres, attirés par les villes loin du sol où nous avons duré. Optimiste par tempérament, il ne se retient pas pourtant de lamenter le malaise bientôt aigu qui disperse nos forces.

Il repousse l'explication courante, trop hâtive, que l'on tire de l'intérêt matériel, pour analyser le sentiment national qu'il trouve affaibli : la solution viendra de "la conviction morale et de la conscience patriotique" ; elle jaillira de la volonté collective, orientée vers l'amour du sol, l'acceptation des traditions de race et l'amélioration des procédés. M. Desilets tente de faire l'accord entre le passé et les conditions de la vie moderne. Nous croyons qu'il touche juste.

On ne demeure fidèle à la terre que si l'on a appris à l'aimer. M. Desilets l'affirme de tout son livre : *Pour la Terre et le Foyer* est un titre de plaidoyer à l'antique. Témoignage intéressant à recueillir de la part d'un homme qui a pénétré la vie rurale, et, l'ayant observée par profession, s'y est livré tout entier.

L'amour, raison déterminante, ne naît pas de la seule éloquence d'un désir. La famille, l'école, la paroisse voudront le provoquer, le répandre, l'installer. Mais ce sera à la condition qu'on y songe et qu'on s'y emploie. Les choses, laissées à elles-mêmes, tournent souvent contre le bien ; et la routine est mauvaise directrice. A ce que l'on entreprend, il sied d'apporter l'appui d'une doctrine tournée vers des réalisations.

L'ignorance où l'on se trouve du pays, — nous ne voulons dégager que cet aspect de la question, — explique déjà le peu d'attachement que nous lui gardons. Comment tenir à ce qui ne dit trop rien parce que nul n'a su le raconter ni le révéler.

"L'esprit des anciens jours" que réclame M. Desilets, avec raison, inspirera nos actes à coup sûr. L'auteur y ramène le lecteur, incessamment ; traditions d'ordre, d'économie, de travail et même de gaieté où nos aïeux mettaient leur âme obstinée. Voilà notre héritage ethnique, qu'avons-nous à le troquer contre des allures qui sont loin de le valoir ? Le soi-disant progrès, qui gagne l'Europe depuis l'Amérique, mérite-t-il le sacrifice de notre caractère : le poursuivre, est-ce, nous fuyant nous-mêmes, renoncer à notre vérité ?

C'est Auguste Comte, et non un ascète, qui a écrit ces mots : "la soumission est la base du perfectionnement". Sur un ton moins philosophique, M. Desilets prêche la même pensée. Consentons à surveiller nos qualités propres sachant qu'elles nous apparentent à une civilisation que l'on n'a pas dépassé et à laquelle les plus ardents parmi les américanisants ont été forcés de rendre l'hommage de l'imitation.

Forts du passé, de notre passé, nous entreprendrons de nous adapter, mais à notre manière, aux circonstances de la

(1) *Pour la Terre et le Foyer*, beau volume de 216 pages, par Alphonse DESILETS, 35 Ave Cartier, Québec; l'exemplaire, franco 80 cts. La préface de M. Édouard Montpetit suffit à expliquer cet ouvrage de haute portée morale et économique.

vie nouvelle. C'est la seconde invitation que M. Desilets adresse aux gens de la terre. Agronome habitué à distribuer des conseils dans ses courses à travers la province, il formule brièvement les exigences de l'économie rurale. Ainsi, jusque dans le détail, apparaît la fécondité de la science, comme au fond du guéret le grain de blé.

La science, qui n'est qu'une pratique élevée jusqu'à la théorie, est nécessaire partout. Travailler est excellent ; savoir travailler, mieux encore. L'homme des champs a aussi une compétence à atteindre s'il veut apprécier la valeur des sols, ameubler et enrichir la terre pour la préparer aux moissons, s'aider des puissances que l'organisation économique met à sa disposition : le machinisme, sans doute, mais aussi l'enseignement et l'association.

L'histoire du progrès agricole dans l'Ontario nous édifierait singulièrement sur les influences qu'exerce le groupement des énergies. Elle mettrait en lumière, comme fait M. Desilets, avec insistance, le rôle de la femme dans les cercles où son dévouement se multiplie.

L'objet de ces réunions est aussi de faire aimer le pays et d'inspirer la dignité du métier, de renouer d'anciennes coutumes, de reprendre bravement les gestes du passé. L'inspiration en est féconde. Déjà il en est sorti comme une renaissance de nos arts domestiques.

Ce sont là les idées-forces de ce livre, exprimées avec assurance et une conviction admirable. Une phrase les contient toutes comme une synthèse ; elle ouvre sur l'avenir des visions auxquelles on se prend à espérer comme l'auteur nous y incite : "Toutes nos institutions doivent se saisir de cette préoccupation : imprégner l'âme populaire de la force nationale par l'uniformité d'aspirations ; pétrir les générations nouvelles dans l'amour effectif du sol qui nous fait vivre et de l'histoire qui nous grandit. Le jour où tous les Canadiens voudront la patrie grande par son niveau intellectuel, prospère dans ses ressources agricoles, minières et autres, ce jour-là notre peuple sera puissant parce qu'il aura à son service l'instruction des individus, et, unissant toutes ces forces, la coopération honnête des idées."

Édouard MONTPETIT.

Montréal, décembre 1925.



Une débutante :— Les glorieux premiers pas.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

LA BAIE

Récit d'un vieux colon canadien-français par
Damase POTVIN

Il y a quelques mois, en terminant notre appréciation du *Français*, nous demandions à M. Potvin de nous donner bientôt un nouveau roman où il nous décrirait un autre coin de notre belle province avec le même charme prenant qui nous avait tant séduit dans sa romance du Témiscamingue. La réponse ne s'est pas fait longtemps attendre, et aujourd'hui M. Potvin nous présente dans *La Baie* une monographie romanesque de la paroisse de Saint-Alexis de la baie des Ha ! Ha !

Nous retrouvons dans cette œuvre nouvelle les qualités du *Français* accrues par une composition plus serrée, mieux suivie et dont pas une ligne ne dévie un seul instant du but que s'est assigné l'auteur. C'est dans le langage savoureux de nos vieilles campagnes que l'auteur fait parler son héros, son conteur plutôt, devrions-nous dire, et ceci est un charme de plus ajouté aux divers agréments de cette longue nouvelle dont nous recommandons fortement la lecture à tous les amateurs de notre littérature du terroir. En effet, sans aucune exagération, sans rien de ce qui pourrait ressembler à un parti pris, à une gageure, M. Potvin nous a restitué en des pages remarquables la bonne vieille manière de causer qu'affectionnaient nos ancêtres et que nous avons goûtée tant et tant de fois dans la bouche de nos grands-parents disparus.

L'histoire d'Onésime Gaudreau et de sa famille est un chapitre du poème magnifique qu'ont écrit les pionniers de ce beau "royaume du Saguenay" qui est aujourd'hui une petite province dans notre grande et dont les progrès gigantesques font l'admiration du pays tout entier. Elle n'est pas gaie cette histoire, ni dans ses débuts, ni dans sa conclusion, mais elle est saine, mais elle est belle et encourageante, car elle nous fait connaître les satisfactions incomparables qu'éprouvent les défricheurs et les pionniers en compensation de leurs luttes héroïques et de leurs sacrifices sans nombre. Toutes les misères qu'il faut endurer, toutes les privations qu'il faut s'imposer, tous les labeurs qu'il faut accepter et accomplir nous sont décrits avec une scrupuleuse fidélité par M. Potvin au cours de sa très intéressante narration, et nous sommes tour à tour émus, charmés, émerveillés par le récit des hauts faits de ces preux qui n'ont pas craint de s'en aller droit devant eux avec leurs familles, à la découverte de terres nouvelles capables d'agrandir notre patrimoine national et de donner à notre province un rang de plus en plus important parmi ses sœurs dans la Confédération.

Évidemment, *La Baie* n'est pas une nouvelle bien consolante, puisqu'elle se termine par la ruine de celui qui avait donné toute son âme, tout son cœur, à la cause sacrée de la terre et qui meurt tristement dans un hôpital, loin de ses enfants ingrats, perdus à jamais pour la terre, et dans le souvenir douloureux de son fils de prédilection englouti un soir d'automne dans les flots méchants de la rivière à Mars.

Mais comme il y a de vérité dans ce récit, comme on y trouve une philosophie simple, mais très belle, très éloquente, et à laquelle ne nous avaient pas assez accoutumés jusqu'à présent les livres de M. Potvin. Vraiment, il y a là des scènes vécues qui sont bien près de nous tirer les larmes des yeux tant on les sent conformes à la réalité des choses, car il n'y a pas à se cacher que les angoisses éprouvées par Onésime Gaudreau et sa femme, des centaines et des centaines de

vallants cultivateurs les ont ressenties et les ressentiront encore en voyant leurs fils robustes et forts, désertir la bonne terre paternelle pour s'en aller vivre à l'étranger une existence aléatoire faite de durs labeurs et d'amères désillusions.

S'il n'y a pas à proprement parler d'action dans *La Baie*, on y sent surtout circuler à travers toutes les pages une vie intense dont la fièvre se communique au lecteur et le fait se hâter vers le dernier chapitre afin de connaître le sort définitif des êtres à l'existence desquels l'auteur a su pleinement l'intéresser. Il serait à souhaiter que l'on racontât de cette manière l'histoire d'un grand nombre de nos paroisses. Le grand public s'y intéresserait puissamment et s'il arrive que certains détails secondaires se trouvaient à en souffrir, par contre, la substance même du récit y gagnerait largement en beauté et en profondeur.

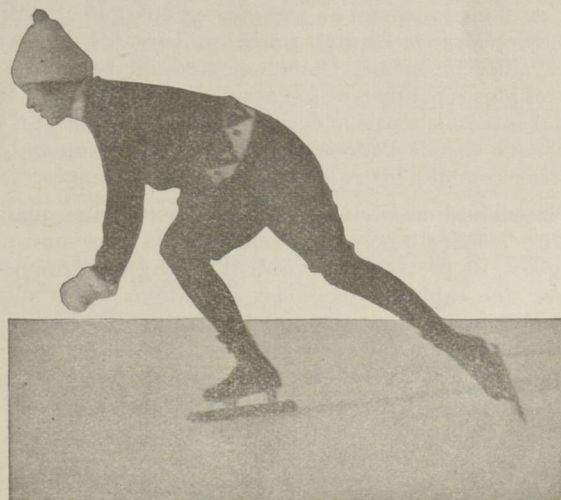
Et la philosophie de ce bon vieux canadien, simple comme son âme et noble comme elle, est d'une saveur bien difficile à définir. Jamais, non jamais, à notre point de vue, M. Potvin n'avait su nous faire comprendre aussi bien la psychologie de nos colons, de nos laboureurs.

Que si l'on s'étonne pourtant de ne pas nous voir faire ici les réserves habituelles touchant le style, la composition de l'ouvrage et les caractères des personnages, nous répondrons que l'auteur ayant choisi de mettre tout son récit dans la bouche de celui qui en fut le héros, nous nous sentons incapables de faire à ce pauvre Onésime Gaudreau, si malmené par le sort malgré ses vertus et ses labeurs, des remarques sur son langage et sur sa manière de nous raconter les événements dans lesquels il fut à la fois témoin et acteur.

Nous préférons dire simplement à M. Potvin qu'il nous a grandement touché et que nous lui savons gré d'avoir enrichi notre littérature régionaliste d'un morceau qui lui fait honneur et qui assure à son auteur une place de choix dans les anthologies où l'on réunira un de ces jours les meilleures productions de ce genre estimable.

Aimé PLAMONDON.

de la Société des Arts, Sciences et Lettres



LE SPORT ET SES GRACES.

(Courtoisie du Pacifique Canadien.)

CHRONIQUE FINANCIÈRE

A L'USAGE DES CAPITALISTES, PETITS ET GRANDS

Nous avons inauguré dans notre numéro de novembre-décembre 1925, une chronique financière qui se continuera pendant quelques mois et qui formera une étude succincte des différentes formes de placements mobiliers offerts à nos capitalistes.

Nos lecteurs y puiseront des idées sur l'art de gérer son patrimoine. Un budget bien équilibré doit laisser, chaque année, un excédent de recettes sur les dépenses. Comment administrer cet excédent? Monsieur Jos.-S. Blais s'efforcera de démontrer comment un portefeuille doit être constitué, quelles valeurs conviennent à l'artisan, au professionnel, au commerçant, à la veuve et aux fortunés. Conserver son bien et le gérer avec prudence coûtent plus d'efforts que de l'acquérir. L'indépendance de la vie privée n'est possible que par l'économie et par une bonne administration des économies. Nous croyons que cette chronique faite par un homme qui s'y connaît rendra service à nos membres et à nos lecteurs.

M. Blais répondra dans cette colonne aux demandes de renseignements que l'on voudra bien lui faire.— LA DIRECTION.

INITIATION.— Quel chemin, ou plutôt quelle éducation nous avons à faire pour atteindre un résultat, nous ne dirons pas comparable, mais approchant un peu de l'esprit d'économie et de prévoyance des Français. Nous tenterons cette initiation pour les lecteurs du *Terroir*. Nos efforts tendront à éclaircir ce qui paraît obscur, à guider ceux qui veulent retirer de leurs économies le maximum de rendement utile, à signaler des dangers, à indiquer des voies, à dévoiler les secrets d'une bonne administration de la finance, ce qui est aussi important que l'épargne elle-même.

CAPITAL, TRAVAIL.— La Finance se présente à l'esprit de chacun de nous par la notion qu'il existe un moyen d'acquérir des objets ou des services. Ce moyen c'est l'argent, ou plus exactement la monnaie. Les hommes constatent qu'il ne peuvent en acquérir que moyennant un effort soutenu et répété. La monnaie est l'incarnation du travail. Entre les mains de ceux qui la conservent, elle devient un capital. Le capital est donc le travail au service de l'épargne et exprimé en monnaie. Mais le capital, parce qu'il est fils du travail, doit travailler lui-même. Comment travaille-t-il? Une des formes les plus répandues de son activité, c'est le prêt à intérêt. Le prêt à intérêt n'a pris le développement que nous lui connaissons que depuis l'adoption générale par l'humanité de la monnaie comme l'instrument unique des échanges.

Les détenteurs de monnaie, qui disposent d'une quantité supérieure à leurs besoins, cherchent à en tirer un parti avantageux. Ils prêtent cet excédent à ceux qui trouvent à employer des capitaux dans des conditions telles que le revenu, obtenu par eux, dépasse l'intérêt qu'ils sont tenus de payer pour en avoir l'usage. Cette opération prit une forme plus savante lorsque les États, les corporations politiques et privées, les sociétés commerciales entrèrent en lice, comme emprunteurs, en émettant des obligations et des actions.

OBLIGATIONS, ACTIONS.— Que'est-ce qu'une obligation financière et qu'est-ce qu'une action?

L'obligation d'un État, d'une municipalité ou d'une commission scolaire, est un emprunt garanti, amorti, et rem-

boursable à des époques déterminées, à un taux d'intérêt fixe. L'emprunt total est fractionné par coupures de \$100, \$500, ou \$1,000. Du fait que les titres de l'État sont payables à l'emprunteur même ou au porteur, ils sont comparables à la monnaie. Ils impliquent un risque : celui de la solvabilité de l'État.

Les obligations des villes, municipalités, corporations religieuses et commissions scolaires sont aussi des titres émis au nom du souscripteur ou au porteur. Ils comportent le risque de la solvabilité du corps qui les émet. Ces différents aspects seront traités d'une façon plus élaborée au cours des chroniques qui suivront.

L'obligation commerciale et industrielle est représentée par des titres au porteur, rapportant un intérêt fixe, remboursable à des époques déterminées, et comportant une hypothèque sur des biens-fonds, des bâtisses, des usines, de la machinerie, des stocks en magasin, des droits, des subsides, etc., protégés par des assurances applicables à chaque genre de risque. Le titre des valeurs de garantie est transmis à un fiduciaire ou "trustee" qui est chargé de l'exécution de l'acte d'hypothèque et de la protection des intérêts des obligations.

L'action est une part d'intérêt dans une entreprise. Elle ne comporte pas d'hypothèque. Elle associe le capitaliste au commerçant ou à l'industriel dans la proportion convenue et en raison des fonds versés pour devenir actionnaire. Tous les ans les comptes sont arrêtés ; un bilan est établi. S'il y a des bénéfices, ils sont répartis entre les actionnaires dans la proportion du nombre d'actions qu'ils possèdent. S'il y a des pertes elles absorbent une partie du capital représenté par les actions. Les actions d'une même société se divisent en deux catégories, l'une dénommée action privilégiée ou de préférence, et l'autre action de capital ou financière ou commune. Leurs modalités seront étudiées plus tard. Il suffit pour l'instant d'établir un parallèle entre l'obligation et l'action afin de bien saisir la différence qui existe entre elles.

L'obligation est un titre de créance, l'action est un titre d'association. L'obligataire est un créancier privilégié, l'actionnaire est un associé. L'obligation est garantie contre toute perte tant que le débiteur a de quoi satisfaire à ses engagements, que l'opération ait été heureuse ou malheureuse. Il découle de ce qui précède que l'obligation est fondée à mettre la société en faillite. L'obligation passe de droit et de fait avant l'action dans la répartition des profits, mais elle est limitée quant à ses produits et conditions de remboursement, tandis que l'action ne l'est pas. L'action est illimitée dans ses chances de bénéfices. L'action confère la faculté d'assister aux assemblées générales et surtout d'y voter. L'obligation ne possède pas cette liberté. L'action qui n'est pas entièrement libérée porte le fardeau, dans le cas de faillite de la société, de compléter le montant de la valeur nominale. L'action non libérée est une dette qui, de passive, peut devenir active. L'obligation limitée dans ses droits est exempte, par contre, de toutes responsabilités au cas de banqueroute. L'action des banques canadiennes est justifiable de double responsabilité, c'est-à-dire que le détenteur d'une action est passible d'un montant égal à la valeur nominale si la banque suspend ses paiements et si l'actif liquidé ne réalise pas suffisamment pour rembourser les porteurs de billets et les déposants.

JOS. S. BLAIS

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



THÉÂTRE

Mon Commis-Voyageur

Comédie dramatique en trois actes de M. le Chevalier
J.-Eugène Corriveau

La récente création de cette pièce à Québec, dont l'action se passe à St-Pierre et Miquelon a obtenu un franc succès. Grâce à la courtoisie de l'auteur, nous avons le privilège d'en publier un extrait qui donne non seulement une forte idée de l'œuvre, mais de ce qui en fait en quelque sorte la quintessence ; on y trouve cette grande consolation, et qui en est le charme, le triomphe de l'amour ! — LA DIRECTION.

LES INTERPRETES:

Madeleine, Mademoiselle Marcelle Aubry;
Annette, Mademoiselle Marguerite Lessard;
André Gaulois, M. Eugène Lachance;
L'honorable Feuilleron, M. Fernando Jacques;
Le député Lord, M. Arthur Lachance.

ACTE III

(Chez l'honorable Feuilleron. Même décor qu'au premier acte.)

SCÈNE PREMIÈRE

FEUILLERON, MADELEINE ET GAULOIS. — (Tous assis à gauche, premier plan.)

GAULOIS, (continuant la conversation). — Oui, cher patron, c'est tel que j'ai l'honneur de vous le redire...

FEUILLERON. — C'est ignoble !... Et voilà l'homme à qui j'accordais ma confiance... et que je recommandais au Conseil comme futur trésorier départemental.

GAULOIS. — Hum ! je ne l'ignore pas ; c'est justement pour cela que j'ai tout de suite remis à l'honorable Premier conseiller général les documents trouvés, que vous savez.

MADELEINE. — Tout cela, papa, est providentiel, tu le reconnaitras !... J'aime monsieur Gaulois et tu t'opposes à notre mariage ; j'assiste à l'inauguration des salles du Cercle des voyageurs de commerce de cette ville, et, à ton insu, monsieur Gaulois me rejoint dans le bureau du secrétaire-financier de cette association, afin de nous fournir l'occasion de nous expliquer librement ; tu arrives, et pour ne pas me compromettre à tes yeux, monsieur Gaulois se cache sous le bureau, puis surprend ainsi la supercherie de celui que tu me désignais pour époux, à qui le bon Dieu fait perdre sur le plancher deux papiers qui le trahissent, juste au moment où il te menace du déshonneur. Monsieur Gaulois ramasse ces documents et nous sauve, en te fournissant la preuve que cet intrigant de député Lord a manœuvré de manière à faire fausser les rapports de la Banque Centrale, qui portent ta signature, afin de sauver ses fonds et de terminer ses transactions de contrebande d'alcool avec les États-Unis. Voyons, papa, te rends-tu à l'évidence ?...

FEUILLERON. — Sans doute, et j'en remercie le ciel... Toutefois, je me demande ce qui va advenir de la décision du Conseil à ce sujet.

GAULOIS. — Je le sais, moi !

FEUILLERON. — Comment, tu le sais, André ?...

GAULOIS. — Certainement. Voici ce que m'a dit le Premier conseiller général : " Priez l'honorable monsieur Feuilleron de rester tranquille chez lui, de ne se montrer nulle part, mais de ne se fatiguer les méninges en aucune manière ; nous allons réunir l'Exécutif ce matin et un emprunt de quinze millions sera recommandé pour consolider le crédit de la Banque."

FEUILLERON. — Il n'y a pas à dire, la Providence est de mon côté, et je ne sais vraiment trop quoi faire pour l'en remercier.

GAULOIS (changeant de ton). — Vous allez peut-être me trouver curieux, monsieur Feuilleron, mais je me suis souvent demandé ce qui avait bien pu vous lier si intimement avec le député Lord.

MADELEINE. — En effet, je me le suis demandé moi-même, à plusieurs reprises.

FEUILLERON. — C'est un grand secret, que je suis heureux de vous confier. Vous n'ignorez pas, mes enfants, que je suis de descendance canadienne-française, et que j'ai toujours conservé un grand attachement au pays de mes ancêtres, où je compte, d'ailleurs, des centaines d'amis et de clients. Eh ! bien, figurez-vous que depuis qu'il est question de la canalisation du Saint-Laurent, au profit des États-Unis, je n'ai plus qu'une seule pensée, c'est-à-dire le légitime projet de faire, de la belle province de Québec, un nouvel état libre, où nous serions heureux d'aller vivre ; ce qui assurerait, à notre nouvelle patrie et à son peuple, le vaste champ d'action dont ce grand pays a besoin, pour continuer sa marche ascendante vers le progrès et le succès de ses relations internationales.

GAULOIS. — Mais quel rapport ce noble projet a-t-il avec Lord ?

FEUILLERON. — Voici : Sans que personne ici le sache, Lord est américain de naissance ; il possède de puissantes liaisons aux États-Unis ; il est riche, et il m'assurait, de plus, que plusieurs hauts diplomates de Washington, qui sont ses alliés commerciaux, n'attendaient, paraît-il, que mon action pour agir...

MADELEINE. — Mais, mon père, toi qui as horreur de la guerre, comment t'y serais-tu pris alors pour réussir ? On ne crée pas une république sans qu'il en coûte...

FEUILLERON. — C'est ce qui te trompe, ma fille. Notre plan était tout tracé ; nous procédions de la même façon que celle qui fut employée pour la formation de l'État de Panama. Permettez-moi de vous rappeler cette histoire : le Gouvernement américain voulait terminer le canal, il avait besoin d'une zone de territoire et la Colombie la lui refusait. La petite province de Panama en souffrait. Alors, ses autorités s'entendirent tout simplement avec la Maison Blanche et, au jour convenu, quelques citoyens panamais s'emparèrent pacifiquement de la garnison et des pouvoirs publics, proclamèrent leur indépendance, puis envoyèrent immédiatement un ambassadeur à Washington, qui fut reconnu comme tel, séance tenante, par le Président de cette époque. Tout s'était passé en moins de quarante-huit heures, sans une goutte de sang versée ; et, ce qui est le plus intéressant, c'est que pas un seul gouvernement étranger n'osa protester ; loin de là, ils suivirent tous l'action des États-Unis d'Amérique, reconnaissant les uns après les autres la nouvelle République de Panama. Les américains eurent leur " Canal Zone " et les panamais leur indépendance. Avez-vous compris, mes enfants ?...

GAULOIS. — Je comprends ; les Canadiens français accorderaient la canalisation du Saint-Laurent, en retour de la reconnaissance immédiate de la République de Québec ?...

FEUILLERON. — En deux mots, c'est absolument cela !...

MADELEINE. — Oh ! mais c'est très patriotique ce que tu voulais réaliser là, papa ; il ne faut pas abandonner ce beau projet, à cause des vilénies du député Lord.

FEUILLERON. — Sans doute, mais comme c'est la raison majeure qui nous a liés autrefois, j'aime mieux attendre à plus tard, car il pourrait éventer la mèche et me faire prendre dans une autre mauvaise affaire...

GAULOIS. — Vous avez raison, monsieur Feuilleron ; il faut être plus prudent à l'avenir ; que le passé nous serve d'exemple.

FEUILLERON. — En tout cas, soyez assurés, mes enfants, que je réaliserai un jour ce projet, pour le plus grand bien de la province de Québec !...

(Sonnerie au téléphone.)

MADELEINE (répondant à l'appareil).— Oui?... oui, monsieur, c'est ici... Vous voulez lui parler?... Un instant, s'il vous plaît. (A son père) : Pour toi, papa. (Elle lui passe l'appareil).

FEULLERON (au téléphone).— Hello?... Oui... Bien!... Ah?... Le secrétaire de l'honorable Premier conseiller général?... Sans doute!... Le prêt à la Banque Centrale est décidé?... Ah! merci! merci!... On me sauve!... Naturellement, je sais bien que je n'étais pas coupable... Dites au Premier conseiller général que je le remercie et que je serai là à sept heures! Bien! bonjour monsieur!... (Il accroche l'acoustique; se retournant) : Ah! mes enfants, quel heureux jour!... Tout est fait... Tout est arrangé... et Lord est coulé!...

MADELEINE.— Bravo? il y a assez longtemps qu'il nous roule, qu'il coule maintenant!...

GAULOIS.— N'avais-je pas raison, monsieur Feuilleron, de vous assurer d'une action immédiate de la part du Premier conseiller général?

FEULLERON.— Eh bien, je n'en suis pas fâché!... Ce n'est pas moi qui va me plaindre de cette heureuse décision... Hein, mon cher commis-voyageur, vois-tu comme c'est beau la politique?...

GAULOIS.— Hum! c'est beau, du moment que nos amis nous demeurent fidèles... même dans l'adversité.

FEULLERON.— Eh bien, c'est comme cela dans notre beau parti!...

MADELEINE.— Oui, à l'exception de ce vilain monsieur Lord...

FEULLERON.— Bah! il faut un Judas partout; nous l'avions dans cet intrigant... Mais, Dieu merci, nous ne le reverrons plus!...

SCÈNE II

(Les mêmes, plus Annette.)

ANNETTE (apparaissant au fond, annonçant).— Monsieur le député Lord!...

TOUS (se levant, ébahis).— Hein!... Lui?...

ANNETTE.— Mais oui, lui!... Il demande à voir mademoiselle...

FEULLERON.— L'important!

MADELEINE.— Que peut-il tramer encore?...

GAULOIS.— Que nous importe, ma chérie; ne suis-je pas là pour défendre mon bonheur?

ANNETTE.— Que dois-je répondre, mademoiselle Madeleine?...

GAULOIS.— Permettez, Madeleine, que je reçoive cet audacieux pour vous. Il ne me connaît pas encore, et il est bon qu'il entre en relations avec son rival!

FEULLERON.— Ça! c'est une bonne idée.

GAULOIS (designant la gauche).— En ce cas, retirez-vous tous deux dans la salle à manger; s'il est nécessaire, vous assisterez à la fin de notre entretien; je vous ferai prévenir par Annette.

FEULLERON. (sortant).— Entendu...

MADELEINE (idem).— Ça me va... Bonne chance, mon ami...

SCÈNE III

GAULOIS et ANNETTE.

GAULOIS.— A présent, Annette, amène-moi ce cher monsieur Lord.

ANNETTE (sortant).— Compris, monsieur Gaulois...

SCÈNE IV

GAULOIS, (seul, se frottant les mains).— Ah! à nous deux, mon gaillard... On va toujours bien voir de quelle manière tu te porte après ta déconfiture politique... (Saisissant un journal et s'asseyant à gauche) : Bon! ayons d'abord l'air d'un habitué de la maison...

SCÈNE V

GAULOIS, puis ANNETTE et LORD.

ANNETTE (apparaissant au fond, suivie de Lord).— Oui, par ici, monsieur Lord... Il y a déjà là un monsieur qui attend mademoiselle Madeleine... mademoiselle m'a priée de vous dire qu'elle sera à vous bientôt... Elle termine sa coiffure...

LORD.— Merci, Annette, merci. (Lui présentant un pourboire.) Tiens! prends ceci, pour tes petites gentilles à mon égard.

ANNETTE (surprise).— Hein?... Pour moi, cet argent?...

LORD.— Mais oui, prends donc...

ANNETTE.— Non, merci, monsieur Lord; je n'accepte jamais de pourboire... Voyez-vous, moi, je suis désintéressée!

LORD (remettant l'argent dans sa poche).— Ah?... Eh bien, ma fille, en ce cas, tu peux être certaine d'une chose, si tu es désintéressée; tu mourras sur la paille!...

ANNETTE (sortant, en rigolant).— Bah! monsieur Lord, c'est encore mieux que de mourir sur le pavé!...

SCÈNE VI

GAULOIS et LORD.

LORD (haussant les épaules).— Petite folle!... (Il s'avance et va s'asseoir à droite, puis examine attentivement Gaulois; après quoi, il se lève et salue d'un geste solennel) : Monsieur...

GAULOIS (laissant un instant la lecture de son journal, se lève à demi et salue négligemment).— Monsieur...

(Ils se taisent. Un temps. Lord examine de plus en plus Gaulois et celui-ci continue à lire sans s'en occuper.)

LORD.— Vous attendez mademoiselle Madeleine Feuilleron, monsieur?

GAULOIS (lisant toujours, en se retournant).— Et vous aussi, monsieur?...

LORD.— Oui, j'ai affaire à lui parler pour des raisons particulières. GAULOIS (narquois).— Ah?...

LORD.— Est-ce qu'il y a longtemps que vous l'attendez, monsieur?...

GAULOIS (même jeu).— Moi?... Oh! non, pas très longtemps; depuis à peu près une couple d'heures!...

LORD (sursautant).— Hein?... Deux heures?

GAULOIS (souriant).— Pardon, j'ai voulu dire une couple de minutes...

LORD.— Hum! ce n'est pas la même chose.

GAULOIS.— Bah! supposons que vous auriez à l'attendre toute l'éternité, vous ne trouveriez pas une grande différence, allez!...

LORD (le toisant des pieds à la tête).— Dites donc, monsieur, vous paraissez de la maison; à qui ai-je l'honneur de parler?...

GAULOIS (abandonnant peu à peu son journal).— Vous-même, monsieur, qui êtes-vous donc?...

LORD (avec importance).— Oh! moi, je suis le fiancé de mademoiselle Madeleine.

GAULOIS (ironique).— Ah?... Vous êtes le fiancé de mademoiselle Madeleine... Bien! bien!... Je vous en félicite!... Alors, vous êtes le fameux député Lord?...

LORD.— Oui, et vous, à quel titre êtes-vous ici?...

GAULOIS.— Moi?... Oh! à un titre bien supérieur au vôtre, vous savez...

LORD (vexé).— Comment ça?...

GAULOIS.— Sans doute... Vous êtes le fiancé de mademoiselle Madeleine, dites-vous?... C'est évidemment quelque chose, mais j'ai un bien plus grand avantage que vous... puisque c'est moi qui dois l'épouser!...

LORD (sursautant).— Allons donc!...

GAULOIS (moqueur).— C'est comme j'ai l'honneur de vous le faire connaître.

LORD (se levant).— Hum! je comprends, vous êtes André Gaulois, le petit commis-voyageur de Feuilleron? C'est vous qui avez ramassé les documents que j'ai perdus au soir de la réception à votre Cercle, et c'est avec ces pièces que vous avez tenté de me compromettre. Eh bien, mon cher, je vais vous enlever les énormes poutres qui recouvrent encore vos yeux...

GAULOIS (se levant, intrigué).— Que voulez-vous dire?...

(C'est alors que le député reprend le dessus, et que le commis-voyageur est forcé de quitter la place. Lord triomphe, et il le fait rudement sentir dans les scènes VII et VIII.)

SCÈNE IX

(Au moment où la partie semble à jamais perdue pour Gaulois, Madeleine et Feuilleron.)

FEULLERON, LORD et MADELEINE.

LORD (découvrant ses batteries).— Je puis vous sauver, vous le sentez, n'est-ce pas?... Eh bien, choisissez vous-même! votre sort: donnez-moi le million de francs que je réclame, dont j'ai d'ailleurs besoin pour entrer dans le Conseil et devenir trésorier départemental; puis, pour faire marcher nos journaux, selon les nécessités du jour, sinon... débrouillez-vous tout seul... Préparez-vous à périr... C'est à prendre ou à laisser!

FEULLERON.— Je comprends... Vous êtes inexorable? Tenez! si je vous donnais immédiatement mon chèque pour la moitié et mon billet à deux mois pour la balance, accepteriez-vous?...

LORD (après un temps).— Oui!

MADELEINE (inquiète).— Papa, que fais-tu?... Tu te ruines!

FEULLERON.— Pratiquement, ma fille, mais je sauve notre honneur... C'est de bonne politique!

MADELEINE.— Je comprends, il y a la politique qui paie et celle qui ne paie pas.

LORD.— C'est exact, mademoiselle... Il faut toujours savoir prendre la bonne. (*Retirant des blancs de billet et de chèque de sa poche et les présentant avec sa plume-réservoir à Feuilleron*). Voici mon stylo, Feuilleron, un chèque et un billet... Faites ! je suis pressé d'en finir.

FEUILLERON (*à la table, se disposant à écrire*).— Et quelles garanties me donnez-vous, Lord, en retour de mon argent ?

LORD.— Je vous donne ce qu'un homme politique de ma valeur a de plus sacré : ma parole !...

MADELEINE (*à part*).— Hum ! c'est juste mieux que rien !...

FEUILLERON.— Arrive que pourra, j'accepte ! (*Il se met à écrire*.)

MADELEINE.— Monsieur Lord ?...

LORD.— Mademoiselle ?

MADELEINE.— Savez-vous à quoi vous ressemblez, en ce moment ?

LORD.— Non ; il vous serait peut-être agréable de me le dire ?

MADELEINE.— Oui ; vous ressemblez à un bourreau qui saigne sa victime...

LORD (*fâché*).— C'est une nouvelle impertinence que vous me paierez, mademoiselle !

MADELEINE (*ironique*).— Oh ! vous ne trouvez donc pas que mon père vous paie assez cher ?...

SCÈNE X

Les mêmes plus Annette.

ANNETTE (*apparaissant au fond, vivement*).— Pardon, monsieur Feuilleron, mais monsieur Gaulois vient d'arriver du Conseil général, à ce qu'il dit, et il veut vous voir à l'instant.

FEUILLERON (*qui terminait son chèque, sans se déranger*).— Qu'il entre !...

ANNETTE (*sortant*).— Bien, monsieur !

SCÈNE XI

Les mêmes, moins Annette.

LORD (*Surexcité*).— Allons, Feuilleron, finissons vite notre affaire... Vous recevrez votre commis-voyageur après...

MADELEINE.— Vous êtes donc bien pressé, monsieur Lord ?...

LORD.— Les affaires faites rapidement sont pour moi les meilleures, mademoiselle...

SCÈNE XII

Les mêmes, plus Annette.

ANNETTE (*apparaissant de nouveau au fond*).— Entrez, monsieur Gaulois...

SCÈNE XIII

MADELEINE, LORD, FEUILLERON et GAULOIS.

GAULOIS (*entrant, une lettre à la main, joyeusement*).— Ah ! patron, j'arrive du Palais du gouvernement. Voici une lettre de l'honorable Premier conseiller général. Vite, lisez !

FEUILLERON (*ouvrant la lettre, il lit quelques lignes et s'écrie*) — Victoire !... Victoire !... Tiens, lis, Madeleine...

MADELEINE (*saisissant la lettre*).— " Cher monsieur Feuilleron ; j'ai laissé le député Lord sous l'impression que je ne croyais rien des documents découverts par votre commis-voyageur, afin de permettre au Gouverneur-résident de faire terminer son enquête. Nous avons la preuve irréfutable de votre innocence, et Lord sera arrêté aujourd'hui même. Signé :... par le Premier conseiller général." (*Avec joie*) : Merci, mon Dieu !

LORD (*ahuri*).— Mais, cette lettre est une impossibilité... C'est évidemment l'œuvre d'un faussaire !...

GAULOIS (*prenant la lettre des mains de Madeleine et la lui présentant*).— Voici cette lettre, Lord... Allons, reconnais-tu la signature ?... Est-elle authentique oui ou non ?...

LORD (*annéanti*).— Elle l'est !... Enfer et damnation, je suis vaincu !...

ANNETTE (*toujours du fond*).— D'autant plus, honorable monsieur Feuilleron, qu'il y a là, dans l'antichambre, deux agents de police qui demandent à entrer pour arrêter monsieur Lord...

MADELEINE.— Bravo !... Le renard est pris au piège.

LORD (*effrayé*).— Vite ! filons !... (*Il veut atteindre la porte du fond, mais Gaulois lui barre la route*) : Je vous en prie, livrez-moi passage... Je vais gagner le Mexique... vous n'entendrez jamais plus parler de moi... Mais je vous en conjure, ne me laissez pas arrêter !...

FEUILLERON.— Écoutez ! Je suis si heureux en ce moment que je veux me montrer généreux... Laissez-le passer, André...

GAULOIS.— Soit ! patron, mais pas par là, il va se faire pincer en sortant.

LORD (*reculant, avec effroi*).— Oh ! c'est vrai... Je n'avais pas pensé à cela...

FEUILLERON.— Tu as raison, Gaulois. (*Prenant Lord par les épaules et lui désignant la porte de gauche*). Allons, Lord, passe par ici... tu gagneras la ruelle par la cuisine... Va te faire pendre ailleurs, misérable... Adieu !...

LORD (*ayant absolument perdu la tête*).— Merci !... Adieu !... (*Il sort en courant*.)

SCÈNE XIV

Les mêmes, moins Lord.

ANNETTE (*éclatant de rire*).— Il paraît qu'il se pousse, l'ancien député !

GAULOIS (*idem*).— Il s'entraîne pour la course des toréadors au Mexique...

MADELEINE.— Vous rigolez, vous autres, mais moi je trouve que c'est mal à nous de l'avoir laissé fuir... Cela pourrait bien créer d'autres ennuis à papa.

GAULOIS.— Ah ! pour ça, pas de danger... Le Gouverneur-résident ne savait trop comment s'y prendre pour en débarrasser le pays, sans scandale... On vient de lui rendre service...

FEUILLERON.— Je le crois, mais on pourrait tout de même faire entrer les deux policiers et leur expliquer la chose en douceur.

ANNETTE (*pouffant de rire de nouveau*).— Les deux policiers ?... Ah ! bien, ça c'est bon !...

MADELEINE.— Allons, Annette, qu'est-ce qui te prend, toi ?...

GAULOIS.— Laissez-la rire et faites comme elle... Il n'y a pas un seul agent de police dans l'antichambre... C'est moi qui ai fait jouer ce truc par Annette afin d'amener le coupable à s'accuser publiquement lui-même. (*D'un air entendu*) : C'est une bonne farce, n'est-ce pas ?...

FEUILLERON (*rigolant*).— En effet, elle est bonne !... En vérité, mon cher commis-voyageur, tu es très fort... Tiens ! il faut que je te le dise : tu devrais entrer dans la politique !...

GAULOIS (*idem, allant prendre la main de Madeleine*).— Ah ! bien, je vous remercie, patron, je préfère entrer... dans le saint état du mariage !...

(*Gestes de joyeuse approbation de la part d'Annette et de Feuilleron, cependant que le rideau tombe.*)

RIDEAU.— FIN.



Au terme d'un long effort en plain air sur la Terrasse.

(Courtoisie du Pacifique Canadien.)

CHEZ NOS MEMBRES

“ La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper des Canadiens-français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.”

Voilà un extrait de la première constitution,— la constitution fondamentale, (1917) — de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

* *

Monsieur Héliodore Laberge, architecte, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa mère, Madame Jacques Laberge. Nous partageons le deuil de cette famille distinguée.

* *

Nous nous associons au deuil de notre excellent sociétaire, Monsieur Jean Thomas, directeur de l'Institut Thomas ; une dépêche de l'Auvergne, France, au cours de décembre, lui apprenait la mort de sa mère.

Monsieur J.-B.-A. Thivierge, négociant, de la librairie Langlais, décédé dans les derniers jours de décembre, était membre de la société des Arts, Sciences et Lettres. Nous offrons à sa famille l'expression de nos regrets.

* *

Nos félicitations et nos hommages à l'un de nos sociétaires les plus sympathiques, M. Arthur Duquet, échevin, qui, depuis le mois de décembre, est maire-suppléant de la cité de Québec.

* *

Notre distingué sociétaire, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, publie depuis quelque temps dans un grand quotidien de Montréal de charmantes “ silhouettes campagnardes ”. Elles sont d'une saveur extrêmement agréable. Nous en félicitons l'auteur.

* *

Des premiers rôles, dans l'actualité, parmi nos membres : L'honorable Ernest Lapointe, député de Québec-Est, à la Chambre des Communes.

Monsieur L.-P. Turgeon, négociant, à la Chambre de Commerce de Québec.

* *

Le secrétaire-correspondant, M. Aimé Plamondon, notaire, a reçu de l'honorable premier ministre, Monsieur Taschereau, un accusé de réception de l'envoi de félicitations et d'hommages au nom de la société des Arts, Sciences et Lettres dont il est un insigne bienfaiteur à l'occasion de son jubilé d'argent dans la carrière politique provinciale :

“ Je reçois votre lettre en date du 16 décembre, avec la résolution très flatteuse qu'elle contient.

“ Vous voudrez bien vous faire mon interprète auprès de la société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, afin de lui exprimer toute ma reconnaissance pour le bon souvenir qu'elle a bien voulu avoir pour moi à l'occasion de mon jubilé politique.”

* *

M. Onésime Gagnon, avocat, a été élu récemment, second vice-président de la Société St-Jean-Baptiste, section paroissiale

du St-Cœur de Marie. Parmi les directeurs de cette société, nous notons avec plaisir quelques autres de nos membres, entr'autres M. Narcisse Savoie, M. J.-N. Miller, M. Maurice Dupré. Tous nos compliments.

* *

Il convient, tout au moins, de signaler, nous semble-t-il, le succès de M. Maurice Dupré, à l'occasion d'un récent dîner donné par le Club Canadien dont il est président et auquel l'hon. Rodolphe Lemieux fit une causerie si hautement goûtée par les nombreux et distingués convives. L'un de ces derniers, M. Ferdinand Roy, C.R. y fit les remerciements.

* *

Monsieur Jos.-S. Blais, l'un des anciens et des plus fidèles parmi les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, à qui les questions d'économie politique ont toujours été un sujet d'étude digne de son esprit analytique et de son ambition patriotique, a commencé, dans le dernier numéro du *Terroir*, la publication d'une chronique vraiment utile, puisqu'il y discute la science de faire profiter son avoir au mieux possible. Avec l'intelligente tenacité qui le distingue, toujours animée de sa longue et vaste expérience d'une trentaine d'années au service d'une de nos grandes institutions financières, où il joua longtemps l'un des premiers rôles parmi les officiers supérieurs, il apporte un zèle éclairé et un sens pratique à la tâche de rendre plus influents ses compatriotes sur cette terre du Canada en cultivant davantage la puissance du dollar.

* *

M. le trésorier de la société informe qu'à l'occasion de l'année nouvelle M. Alfred Mercil, professeur à l'école d'arpentage, Université Laval et à l'école des Beaux Arts, ainsi que M. J.-Adélarde Fillion, négociant, lui ont adressé avec leurs bons souhaits leurs contributions annuelles, de même que M. l'abbé Ivanhoë Caron, archiviste, membre de la Société Royale du Canada, M. Paul Robaille, avocat, président de la Société Symphonique de Québec, M. Philippe A. Angers, notaire, régistrateur à Beauceville et M. J.-A. Fournier, courtier, Québec.

* *

“ Notre avenir nous impose de doter notre pays d'une armature économique propre à fortifier notre armature sociale et politique. Il nous faut d'abord rehabiler l'argent.”

Tel fut le thème d'une belle causerie faite par M. Louis-Philippe Morin, expert-comptable, lors d'une séance de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le samedi 9 janvier, Il lui avait donné comme titre : “ Le génie du patrimoine ”.

Le causeur a su rendre attrayant, par ses observations courageuses et bien tournées, un sujet plutôt aride et il a fait preuve d'esprit nouveau dans le sens de nos aspirations patriotiques.

“ Cette causerie, ainsi que le déclarait M. Marquis, en félicitant et remerciant l'auteur, contient des pages substantielles et propres à bien des réflexions.”



Les quotidiens, récemment, nous ont informés que M. C.-A. Langevin, agent local, à Québec, du service des voyageurs de la Compagnie du Pacifique Canadien, avait été promu agent général. Ce poste comporte des responsabilités supplémentaires relativement au développement du trafic maritime et ferroviaire de la compagnie dans le district de Québec. Il donne par le fait même à Québec une voix plus importante au chapitre de la hiérarchie des officiels de la compagnie. En un mot, l'agent général jouit d'une plus grande

autonomie lorsqu'il est appelé à traiter pour la compagnie.

Nous nous réjouissons de cette belle nouvelle. Nous félicitons le titulaire qui jouit au milieu de nous, comme on l'a déjà unanimement proclamé, "d'une popularité des plus enviabiles", et qui, du reste, a toujours été un sociétaire très sympathique. Son adhésion empressée, et précieuse à maints égards, au programme et aux initiatives de notre société, surtout dans le domaine des choses du terroir, n'a eu d'égale que sa courtoisie toujours souriante.

M. Langevin est d'origine montréalaise. Issu en 1889 d'une famille distinguée, où l'on y trouve des personnages qui appartiennent à l'histoire religieuse et politique de notre pays, notre ami débuta dans la carrière en 1906 au service de la compagnie comme sténographe attitré de M. Emile-J. Hébert, dont il est devenu un disciple fervent dans le champ d'action canadienne-française. Nous le félicitons sincèrement d'avoir ainsi en quelque sorte brûlé les étapes dans une organisation puissante où le mérite personnel l'emporte sur le favoritisme.

* *

Monsieur Jules Gauvin, négociant, qui depuis trente ans fait le commerce de nouveautés à Québec, sous diverses enseignes peut-être, au début de sa carrière, mais où son nom, synonyme d'hommes d'affaires laborieux et probe, a toujours été au premier plan, vient de convertir sa firme personnelle, afin de donner plus d'ampleur à son établissement, en compagnie par actions sous le nom de Jules Gauvin, Limitée.

A notre excellent ami, président de la nouvelle compagnie, qui fait toujours si bon accueil aux initiatives de notre société puisqu'il l'encourage de son adhésion et de sa souscription annuelle, nous offrons des souhaits de succès croissants.

* *

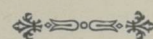
M. Eugène Caron, de la Maison Bray, Caron et Dubé, banquiers en obligations, nous a adressé un joli calendrier historique. Il est illustré d'une scène vivante et impressionnante et qui "représente un mémorable incident du premier voyage de Jacques-Cartier au Canada", dit la feuille explicative qui est intitulée : "Jacques-Cartier plantant la croix à Gaspé, en 1534", et dont voici un extrait :

"Parti de St-Malo le 20 avril 1534, Jacques Cartier et ses compagnons, au nombre de soixante et un, montés sur deux vaisseaux, atteignirent les côtes de Terre-Neuve le 10 mai. Deux mois après, à savoir le 24 juillet, au nom du roi de France, François Ier, et en présence de deux cents sauvages, il prit possession du pays en y plantant une croix, affirmant par là, sous l'égide du signe de notre rédemption, la souveraineté de Dieu et du monarque français sur les nouvelles terres qu'il venait de



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOILLEAU)

ECOLE DES Beaux-Arts



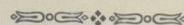
Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts

Tél: 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

QUE LA LUMIÈRE SOIT !

toute installation électrique, petite ou grande, nous pouvons vous donner satisfaction.

Demandez - nous de soumissionner. C'est dans votre intérêt.

GOULET & BELANGER Ltée

Experts électriciens
Licenciés

190, RICHARDSON
QUEBEC

Tél. 2-4623

Tél. 5338 Tél. soir : 6985

C. JOBIN

LIMITEE

182-184 Latourelle
QUÉBEC

CONSTRUCTION ET
REPARATION DE BÂ-
TISSES DE TOUS GEN-
RES, MENUISERIE DE
TOUTES SORTES.

Spécialité : Erection
de bâtisses à l'épreu-
ve du feu.

découvrir. La croix avait trente pieds de hauteur et portait au centre l'écusson fleurdéliné de la France ; la légende suivante était sculptée en tête "Vive le Roy de France."

* *

A l'occasion d'une réunion annuelle, tenue le 11 janvier, de la Commission des Guides historiques, établie il y a environ deux ans et créée presque entièrement aux frais, assez onéreux, de la Société des Arts, Sciences et Lettres, quoiqu'elle n'en ait pas toujours eu le crédit, soutenue en outre par le dévouement d'un bon nombre de ses membres, notre président actuel, M. Désilets, a été élu président du bureau de direction, dont forment partie comme membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le docteur P.-H. Bédard, M. Georges Morisset, M. Onésime Gagnon, avec M. M. P. Connolly, de la Canada Steamship Lines et M. J.-E. Leblanc, représentant, à Québec, des chemins de fer nationaux. A M. G.-E. Marquis a de nouveau été confiée la charge de secrétaire de la Commission et de directeur des cours aux guides et aux aspirants-guides. Les cours commenceront à la fin de janvier.

* *

Sous le titre : *Un beau et bon livre*, l'honorable sénateur L.-O. David faisait une appréciation, le 19 décembre, dans un quotidien montréalais, d'un livre de l'un de nos membres, M. l'abbé Ivanhoë Caron, du bureau des Archives provinciales à Québec.

"L'abbé Ivanhoë Caron, dit-il, vient de publier un livre que se feront un devoir de lire tous ceux qui aiment se renseigner sur les premières années du régime anglais jusqu'au changement constitutionnel de 1791. Ce travail historique le place à côté des Chapais, des Sulte et des Decelles, des historiens modernes d'une époque qui n'est pas connue autant qu'elle devrait l'être. Le livre de l'abbé Caron est écrit dans une langue correcte, claire et haute, et il est plein de renseignements puisés à bonne source. Il faut avouer que plusieurs de nos œuvres littéraires et historiques et scientifiques sont dues à des abbés dont le talent et les connaissances sont incontestables et font honneur à notre clergé. Leur situation leur permet de donner plus de temps que des laïques à des études qui exigent l'esprit de suite et une application persévérante."

Tous nos compliments à M. l'abbé Caron de tels et si distingués hommages.

* *

Dès les tout premiers jours de l'année 1926, il nous est tombé sous les yeux un imposant volume intitulé : *Bibliographies canadiennes-françaises*, œuvre de M. Raphaël Ouimet, journaliste et publiciste, de Montréal. En parcourant la table alphabétique des figurants dans cette galerie, nous y avons cueilli une trentaine de noms de membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres et nous y avons salué avec plaisir MM. Lorenzo Auger, architecte, J.-Avila Bédard, I.F., Dr P.-H. Bédard, Henri Bernier, avocat, Évariste Brassard, avocat, l'abbé Ivanhoë Caron, archiviste provincial, J.-E. Chapleau, avocat, C.-V. Darveau, avocat, l'hon. P.-A. Choquette, juge, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, M. Eug. DesRivières, recorder de la cité de Québec, M. Henri DesRivières, banquier, M. Raoul Dionne, marchand et maître de chapelle, J.-H. Fortier, marchand et industriel, Henri Gagnon, journaliste, Onésime Gagnon, avocat, Jules Gauvin, négociant, Cyrius Jacques, notaire, Héliodore Laberge, architecte, C.-A. Langevin, agent de trafic-voyageurs, l'honorable Ernest Lapointe, avocat, Louis Létourneau, négociant, C.-J. Magnan, de l'Instruction

CLINIQUE PRIVEE

— DU —

Dr GEORGES St-AMAND

DES HOPITAUX DE
PARIS, LYON, BERCK

VOIES GENITO URINAIRES

Médecine générale
Traitements électriques
Épilation, etc., etc.
Maladies vénériennes
Maladies de la peau
etc., etc.

MEDECIN DE L'HOPITAL
STE-MARIE

Bureau: 87, de l'EGLISE

TEL. 2-8223

Residence, 160 3e Avenue

Tel. 2-6168.

QUEBEC.

LA BOULANGERIE

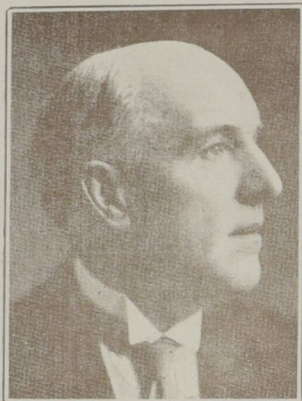
Hethrington

Toutes les variétés de produits de boulangerie, tels que Pains, Biscuits, etc., Pâtisseries de haute qualité, livrés chaque jour dans toutes les parties de la ville.

Demandez nos biscuits
"SODAS"

364 rue ST-JEAN
QUÉBEC

Tél. 2-6636



Conservatoire d'Art Français

Directeur : M. G. Moncourtois Devalières

TÉLÉPHONE : 2-2863 - 180, rue ST-JEAN, QUÉBEC

COURS D'ENSEMBLE, de 8 à 10 h. p. m.

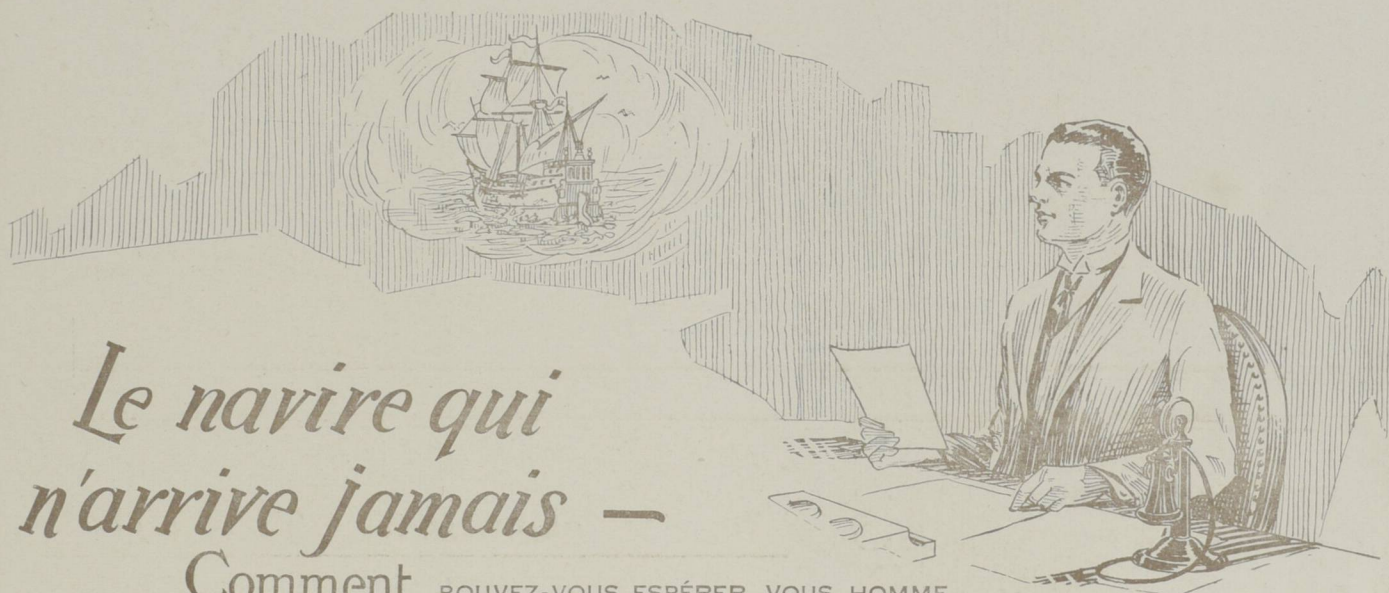
DECLAMATION — CHANT — PIANO — SOLFÈGE —
ACCOMPAGNEMENT

Méthode exacte du Conservatoire de Paris.

Les élèves des leçons particulières ont droit d'assister au cours
d'ensemble.

Cours spéciaux pour cercles et sociétés. Mise en scène, répétition,
organisation de toute soirée dramatique ou concert.

JEUDI ; de 2 à 5 heures : Cours spéciaux pour les enfants,
Solfège et Piano, Diction, Déclamation.



*Le navire qui
n'arrive jamais —*

Comment POUVEZ-VOUS ESPÉRER, VOUS, HOMME

D'AFFAIRES, QUE CE NAVIRE, SYMBOLE DE PROSPÉRITÉ ARRIVE JAMAIS A VOUS, SI VOUS
NE LUI OUVREZ PAS VOTRE PORTE PAR L'ANNONCE ET L'ILLUSTRATION DANS LES JOUR-
NAUX, CATALOGUES, DÉPLIANTS OU TOUT AUTRE MÉDIUM DE PUBLICITÉ !

NOTRE PERSONNEL D'ARTISTES ET D'OUVRIERS COMPÉTENTS VOUS AIDERA DANS CETTE TÂCHE.

LA PHOTOGRAVURE DE QUÉBEC ENRG.
421 RUE ST. PAUL. — TELEPHONE 2-7856.

Secretarial School

CONVERSATION ANGLAISE

UNE SPECIALITE

L'ECOLE ANGLAISE, PARCE QU'ELLE EST DIRIGEE PAR UN PROFESSEUR DE LANGUE
ANGLAISE

Professeur H. J. MCKENNY, directeur.

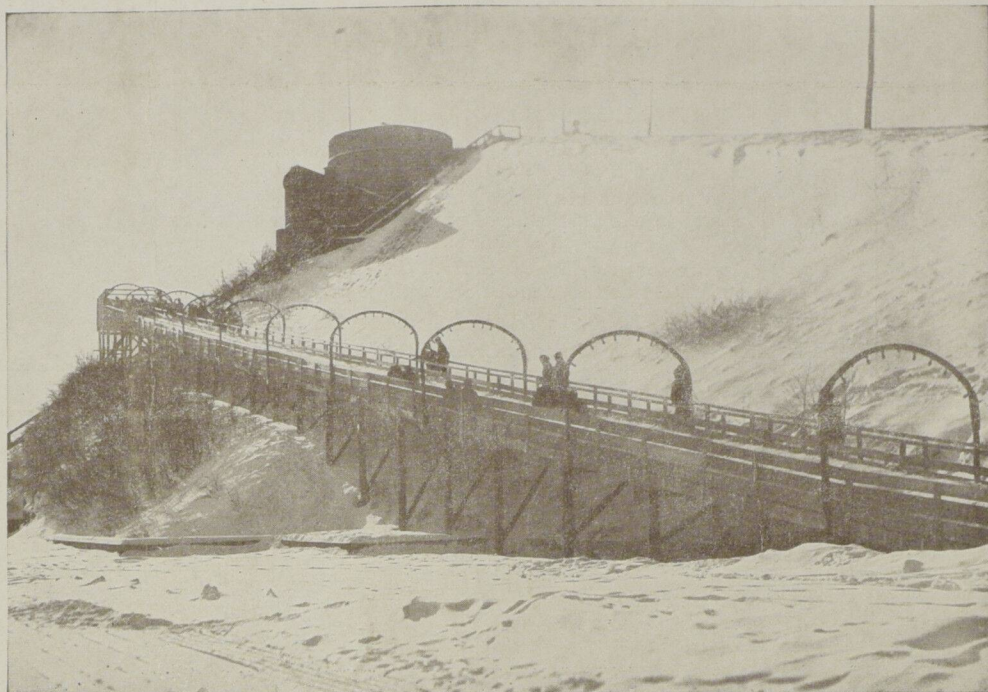
473, ST-JEAN

Téléphone 2-8183

QUÉBEC

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

LE CARNAVAL D'HIVER A QUEBEC



La fameuse glissoire de la Terrasse Dufferin, une rivale en hiver des glacis en été, puisqu'en traîneau on y coule des heures si douces.

(Courtoisie du Pacifique Canadien.)



GRATIS à tous les abonnés du "TERROIR"

*Le nouveau dictionnaire **LAROUSSE**,
illustré, un volume (1800 pages)*

ÉDITION 1926

Une prime d'une valeur exceptionnelle, comprenant la reproduction de soixante peintures, les plus belles oeuvres de grands artistes.

Le dictionnaire relié en toile à tout abonné qui renouvellera sa souscription ou à tout nouvel abonné **POUR UN AN**, et le dictionnaire relié en cuir solide, prime de luxe, **POUR DEUX ANS**.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

LE TERROIR Enr, :- 130 St-VALLIER, :- Tél. 2-1229

Eudore Baron

ADMINISTRATEUR